2e étape de la 23e opération de relogement dans la wilaya d'Alger

2000 familles dans de nouveaux logement ce mercredi

La 2e étape de la 23e opération de relogement dans la wilaya d'Alger débutera ce mercredi et concernera 2000 familles occupant des «logements précaires», a affirmé ce dimanche le wali d'Alger Abdelkader Zoukh. La 23e opération de relogement dans la wilaya d'Alger concerne au total 8000 familles. La 1e étape a concerné le 26 décembre dernier 3000 familles auxquelles s'ajouteront les 2000 familles qui seront relogées mercredi...

| Page 24

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7e Année - Lundi 19 février 2018
3 Djoumada Al-Thani 1439 - N° 1718 - Algérie : 10 DA / 1 €



Vignette automobile

La période d'acquittement du 1er au 31 mars 2018

La période d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2018 s'étalera du 1er au 31 mars, apprend-on auprès de la Direction générale des Impôts (DGI).

| Page 7

Journée nationale du chahid

Le Président Bouteflika affirme :

«Grâce à la réconciliation nationale, la sécurité est désormais assurée»

Dans un message qu'il a transmis à l'occasion de la Journée nationale du chahid, célébrée le 18 février de chaque année, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que la sécurité était désormais assurée à travers l'ensemble du pays, malgré un environnement inquiétant et menaçant, et ce, grâce à la concorde et à la réconciliation nationale, mais aussi aux sacrifices de l'Armée nationale populaire (ANP).



• *Lire le message du président de la République Abdelaziz Bouteflika*

>> Pages 3 & 18

Ressources en eau

Necib écarte une hausse des prix de l'eau

| Page 7

Le permis à points bientôt en vigueur

L'année 2018, sera celle de la sécurité routière

| Page 5

Croissant-Rouge algérien-Condor



Signature d'une convention de partenariat pour accompagner l'action humanitaire

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a signé, hier, à Alger, une convention de partenariat avec le groupe Condor pour le renforcement de ses capacités dans le domaine humanitaire...

| Page 6



Ph : Fateh Guidoum ©

• Commerce extérieur

Très forte baisse du déficit commercial de l'Algérie en janvier

Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 410 millions de dollars en janvier 2018, contre un déficit de 1,08 milliard de dollars en janvier 2017, soit une baisse de 674 millions de dollars correspondant à un recul du déficit de 62,2 %.

>> Page 7

L'Echo Sportif

Leicester City - Au grand bonheur des Foxes

Mahrez retrouve toute son aura

| Page 23

Lutte contre la contrebande

Saisie de près de 100 kg de kif traité à Tlemcen et Béchar

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, le 17 février 2018, 73 kg de kif traité à Tlemcen - 2e RM, tandis que des garde-frontières ont saisi à Béchar - 3e RM, une autre quantité s'élevant à 25,6 kg», a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi 948 unités de différentes boissons à Mostaganem - 2e RM, tandis qu'un un individu en possession de 3539 boites de médicaments a été appréhendé à Tindouf - 3e RM». D'autre part, des garde-côtes «ont déjoué une tentative d'émigration clandestine de 9 personnes à bord d'une embarcation de construction artisanale à Annaba - 5e RM, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale et des garde-frontières ont intercepté 81 immigrants clandestins de différentes nationalités à Oran, Naâma, Tlemcen, Aïn Témouchent, Béchar et Adrar», a conclu le communiqué.



Reddition d'un terroriste à Tamanrasset



Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, un terroriste s'est rendu, hier, aux autorités militaires à Tamanrasset - 6e RM», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Il s'agit de T. Abdelkader alias Abdennabi, qui a rallié les groupes terroristes en 2011, a ajouté la même source, relevant qu'il a été procédé à la récupération d'un pistolet- mitrailleur de type Kalachnikov, d'un pistolet automatique, d'un fusil à répétition de type M14, d'un fusil à lunette, de 5 chargeurs pour différentes armes et une grande quantité de munitions de différents calibres. «Ces résultats de qualité interviennent pour réitérer les efforts inlassables des unités de l'Armée nationale populaire engagées sur l'ensemble du territoire national pour la défense du pays et mettre en échec toute tentative d'atteinte à la sécurité du pays», a souligné le communiqué du MDN.

Sétif

Saisie de 20 caméras numériques



La brigade de recherche du groupement territorial de la gendarmerie de la wilaya Sétif a saisi au courant de la semaine dernière 20 caméras numériques interdites à l'importation.
Lors de cette opération de lutte contre le commerce illégal de produits provenant de la contrebande, deux personnes âgées de 29 ans ont été arrêtées.
Selon le communiqué de la cellule de presse du groupement de la gendarmerie de Sétif, ces caméras étaient exposées à la vente à travers les réseaux sociaux. Après avoir mis en place un dispositif de veille, les enquêteurs sont parvenus à remonter la source pour identifier les auteurs et saisir les caméras d'une valeur de 208 millions de centimes.
Présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Sétif, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

Aïn Témouchent

2 corps repêchés au large des côtes

Les éléments des garde-côtes du groupement territorial de Béni Saf (Aïn Témouchent) ont repêché, hier, 2 corps au large de la plage de Bouzedjar, a-t-on appris de cette instance. Les deux cadavres ont été retrouvés en état avancé de décomposition à 8 miles marins au nord de la plage de Bouzedjar non loin de Cap Figalo, a-t-on indiqué. Les deux corps seraient ceux de deux candidats à l'émigration clandestine dont la tentative aurait échoué. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête pour identifier les deux cadavres et déterminer les circonstances, a-t-on fait savoir.

Match USM Bel-Abbès-MC Oran

15 personnes arrêtées pour trouble à l'ordre public

Les cas de plus de 15 personnes, arrêtées pour trouble à l'ordre public à l'issue du derby de l'Ouest ayant opposé, ce samedi, au stade «24 Février» de Sidi Bel-Abbès l'USMBA au MC Oran (2-5) pour le compte de la 20e journée du championnat de ligue 1 de football, seront étudiés, a-t-on appris, ce dimanche, de la cellule d'information et de communication de la sûreté de wilaya. Un important dispositif de police a été mis en place à la sortie du stade pour assurer la sécurité des spectateurs, a-t-on souligné, affirmant qu'en dépit d'une assistance record de supporters (plus de 40 000 spectateurs), la situation sécuritaire a été maîtrisée grâce aux moyens humains et matériels mobilisés avant, durant et après le match.
La police n'a relevé aucune atteinte corporelle grâce à une ceinture de sécurité mises en place par le service d'ordre dans les gradins en vue d'éviter toute confrontation entre supporters, a-t-on ajouté.
La situation a été maîtrisée à l'extérieur du stade où aucune agression sur les citoyens, passants ou leurs biens n'a été relevée. La presse paraissant dimanche a fait part d'«incidents violents» à la pause de cette rencontre, lorsque «de pseudo-supporters du club local avaient envahi le terrain, nécessitant l'intervention d'ambulances pour transporter des blessés».
La télévision nationale ayant retransmis en direct ce match avait montré des images de ces scènes de violence.



DGSN

21 affaires d'homicides volontaires traitées en janvier dernier

Les services de la Sûreté nationale ont élucidé durant le mois de janvier dernier 21 affaires d'homicides volontaires et arrêté 56 mis en cause, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). La même source précise que les 56 individus arrêtés, dont 21 auteurs et 35 des complices, ont été présentés devant les procureurs de la République territorialement compétents sur la base de dossiers pénaux étayés de «preuves tangibles». Les bagarres et les provocations sont à l'origine de 14 homicides volontaires enregistrés suivis par les disputes familiales, les mœurs et le vol, a ajouté le communiqué.

● Tlemcen

10 quintaux de déchets de cuivre interceptés

Lors d'une patrouille menée sur la route menant à Aïn El Kébira dans la daïra de Fellaoucène dans la wilaya de Tlemcen, les douaniers de Ghazaouet relevant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen ont réussi, dans la journée de vendredi, à mettre la main sur une quantité de 10 quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande. Celle-ci était dissimulée dans des caisses en plastique à bord d'un véhicule de marque Volkswagen.
Par ailleurs, lors d'un barrage routier dressé sur la route nationale N° 22, les douaniers ont intercepté un véhicule de marque Hyundai et dont la fouille a donné lieu à la saisie d'un lot de 372 bouteilles de boissons alcoolisées.
Il s'agit, selon des sources douanières, de marchandises de contrebande. Les deux contrevenants ont été arrêtés et seront traduits devant la justice.

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie
Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou
L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information
Directeur de la Publication
Ahsene Saaid
Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi
Directeur Technique
Walid Boumaaraf
Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
Compte N° : 00500111400201363101 3
Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59
Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA
www.lechodalgerie-dz.com
E-mail : echodalgerie@gmail.com
L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information
@echodalgerie_dz
● Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

Journée nationale du chahid

«Grâce à la réconciliation nationale, la sécurité est désormais assurée», affirme le Président Bouteflika

Dans un message qu'il a transmis à l'occasion de la Journée nationale du chahid, célébrée le 18 février de chaque année, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a affirmé que la sécurité était désormais assurée à travers l'ensemble du pays, malgré un environnement inquiétant et menaçant, et ce, grâce à la concorde et à la réconciliation nationale, mais aussi aux sacrifices de l'Armée nationale populaire (ANP).

«Grâce à la concorde et à la réconciliation nationale ainsi qu'aux sacrifices et à la détermination de notre vaillante Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), la sécurité est désormais assurée et garantie à travers l'ensemble du territoire national, malgré un environnement inquiétant et menaçant en raison des crises et des conflits qui secouent les pays voisins», a souligné le président de la République dans un message à l'occasion de la Journée nationale du chahid, célébrée le 18 février de chaque année, lu en son nom par le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, à Tamanrasset qui a abrité les festivités de cet événement.

Le Président Bouteflika a rappelé le processus de développement dans lequel s'est engagée l'Algérie à la faveur d'une politique de construction et d'édification dans tous les domaines», depuis qu'elle a renoué avec la sécurité et la paix. Le pays, a-t-il affirmé, a certes accompli de nombreuses réalisations dans les domaines économique, social et culturel, mais beaucoup reste à faire pour «rattraper le retard et apporter la joie et le bien-être aux citoyens et citoyennes».

«L'édification est une lutte perpétuelle, une lutte inscrite parmi les objectifs post indépendance dans la Déclaration du 1er Novembre», a précisé le chef de l'Etat qui a exhorté, notamment les jeunes «à s'inspirer, en cette journée mémorable et face aux dangers qui guettent notre pays, des idéaux du chahid pour poursuivre la construction de l'Algérie digne et fière, celle pour laquelle se sont sacrifiés un million et demi de chahid».

«Les jeunes de notre chère patrie ont prouvé à travers l'histoire, leur détermination à rester unis et rien ne pourra entamer leur démarche car leur volonté inébranlable qui leur a permis d'accomplir des miracles, demeurera la force inspiratrice héritée des vaillants chouhada qui ont donné les plus beaux exemples d'héroisme et de bravoure à travers l'histoire», a écrit le président de la République dans son message.

«Nous ne devons pas nous contenter de célébrer la Journée nationale du chahid, mais montrer clairement notre fierté quant au legs précieux de nos chouhada et de nos moudjahidine, un legs qui nous prémunit et nous protège dans un monde dont nous connaissons les défis», a souligné le chef de l'Etat.

Le Président Bouteflika a rappelé que de grands pas ont été franchis pour permettre aux enfants d'Algérie d'aller vers les objectifs escomptés et de «préserver les acquis dans le cadre de la paix et de la réconciliation nationale en vue d'instaurer la confiance et consolider l'unité et la cohésion nationales».





Le peuple algérien qui a vécu dans sa chair et dans son âme les affres d'une grande fitna, qui s'est abattue sur l'Algérie durant la décennie des années 1990, avait dit son dernier mot un certain 29 septembre de l'année 2005 et a décidé de tourner définitivement cette page douloureuse de l'histoire du pays. Grâce à la politique initiée par le Président Abdelaziz Bouteflika, l'Algérie a renoué avec la paix et la stabilité après une période sanglante qui a failli mettre en péril l'existence même de l'Etat.

L'Algérie, faut-il le rappeler, a survécu à cette dramatique épreuve grâce à la résistance farouche de son peuple et à son abnégation, qui lui ont coûté un terrible et lourd tribut de sang consenti pour la survie de la patrie, mais aussi grâce au patriotisme et aux sacrifices des unités de l'Armée nationale populaire, des forces de sécurité et de l'ensemble des patriotes qui ont su patiemment et avec détermination organiser la résistance de la nation face à cette agression criminelle inhumaine.

Pour rappel, le Président Bouteflika avait renouvelé son appel aux égarés qui voudront se ressaisir et abandonner la voie du crime, pour bénéficier des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale.

Dans le même sens, le président de la République a salué le courage, la bravoure et l'abnégation des éléments de l'ANP et des services de sécurité qui poursuivent au quotidien la lutte contre le terrorisme et veillent à la protection des personnes et des biens.

Le président de la République avait affirmé également que les choix du peuple consignés dans la loi portant concorde civile et charte pour la paix et la réconciliation nationale seront intégralement respectés et préservés «sans concession aucune». Le chef de l'Etat avait appelé le peuple algérien à «préserver la réconciliation nationale de toute altération, de toute exploitation politicienne et de toute surenchère, au service de notre unité nationale et de la stabilité de l'Algérie», ajoutant que «c'est grâce à cette unité et à cette stabilité nationale que nous poursuivrons ensemble, avec l'aide de Dieu, la modernisation de nos institutions démocratiques, la construction d'une économie plus forte, libérée de la dépendance des seuls hydrocarbures, ainsi que toutes les réformes et engagements autour desquels vous m'avez renouvelé votre confiance l'année dernière».

Évoquant les acquis enregistrés à la faveur de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, le président de la République avait relevé que «tout ce qui a pu être accompli à l'ombre de la concorde civile, de la paix et de la réconciliation nationale, constitue une somme d'acquis sur lesquels nous pouvons continuer à bâtir davantage et à avancer plus loin encore».

T. Benslimane

EDITO

Retour à la culture

Par Ali-Bouacida Hamid

L'ouverture de la mythique salle de cinéma Afrique et la reconversion de l'ex-salle Casino en théâtre en plein centre d'Alger augurent-elles d'autres mœurs que celles qui régissent notre quotidien confronté aux pizzerias et aux fast-food qui foisonnent.

En effet, notre jeunesse évolue dans un environnement rébarbatif où la culture constitue la dernière roue de la charrette, un luxe dont on peut se passer puisque on nous a appris au cours des décennies que l'essentiel demeure le confort matériel et celui de l'estomac. Alors peu à peu, on a renoncé à toute activité artistique et l'on scrute avec nostalgie ces années lointaines où l'on pouvait aller passer la soirée au cinéma, au théâtre ou au concert. Aujourd'hui, les rares soirées distractives se limitent à des «sahras» avec une vedette arabe ramenée à coups de gros chèques en devises ou, dans le meilleur des cas, à une soirée andalouse, malouf ou chaâbi où assistent surtout des connaisseurs.

C'est dire l'indigence d'un paysage culturel déserté par ses acteurs depuis que l'acte de chanter, de jouer une pièce passe pour une hérésie. Mais c'est surtout à l'école, creuset de la formation et de l'identité, que l'on constate la pauvreté de l'activité culturelle réduite aux commémorations des fêtes nationales où les élèves déclament des poèmes peu inspirés. La musique, le théâtre, le dessin, sont très peu ou pas du tout enseignées, parce que considérées subversives et haram ! Alors on comprend dès lors que nos enfants se défoulent sur des tablettes où des jeux dangereux sont proposés. Et pis encore, qu'ils soient de plus en plus nombreux à vouloir s'exiler non pas pour des considérations matérielles, mais purement culturelles. Comme l'écrit ce chroniqueur «fuir non pas vers des pays de rêve, mais des pays où on rêve» ! C'est sans doute là que se situe la grande frustration : ne plus pouvoir rêver.

L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

L'emploi, étant une priorité

Le gouvernement va redoubler d'efforts pour résorber le chômage

La promotion de l'emploi reste une priorité du gouvernement et ce, malgré le rétrécissement des moyens financiers en cette conjoncture économique difficile. Sachant que la création de postes de travail reste étroitement liée au développement économique, le gouvernement, sous la conduite du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, compte booster la croissance pour faire face à la demande d'emploi, une exigence devenue de plus en plus insistante.

Concernant l'emploi, le gouvernement compte poursuivre les efforts en vue de résorber le chômage, notamment chez les jeunes, à travers le renforcement des différents mécanismes et dispositifs déjà existants et ce, en dépit des difficultés financières engendrées par la chute des prix des hydrocarbures sur le marché mondial. A cet effet, il sera question d'encourager toutes les actions et initiatives visant à accompagner l'insertion des jeunes dans la sphère socioéconomique, plus particulièrement à travers l'entreprenariat et les start-up.
A ce titre, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait expliqué le processus que le gouvernement compte poursuivre pour faire face à une situation financière délicate et venir en appui à la diversification économique tout en maintenant l'effort de préservation et de création de l'emploi.
Ouyahia a tenu à énumérer les mesures déjà prises et celles qui sont à venir pour faire face à cette situation et au défi de maintenir la démarche du développement économique, en application des instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.
La promotion de la jeunesse est un objectif majeur du gouvernement qui veillera à promouvoir une démarche fondée sur la mobilisation des énergies de cette catégorie de la population et de sa contribution au processus de développement national dans tous les domaines et sur la réponse aux aspirations légitimes de la jeunesse, à la lumière des évolutions de la société en général.
A travers le nouveau modèle économique de croissance, le gouvernement compte engager une transition marquée par une adéquation des politiques publiques et sectorielles et une rénovation de la gouvernance économique.
Cette stratégie devrait permettre, à court et à moyen termes, de mettre en place une économie où la forte dépendance aux hydrocarbures et la dépense publique seront réduites graduellement.
Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire rénovée et dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme un stimulant à l'activité économique productive. Cette nouvelle démarche adoptée par l'Exécutif devrait favoriser l'émergence d'une politique de diversification économique, de transformation structurelle et de rénovation du modèle de financement de l'économie.
Certes, le développement économique et social s'est consolidé et intensifié ces dernières années, mais il dépend largement des hydrocarbures, de la dépense publique et du rôle prédominant de l'Etat en tant que premier investisseur et le plus important employeur.
Il s'agit, notamment d'une orientation vers une politique d'investissement économique devant valoriser et consolider l'investissement et de la poursuite d'une politique industrielle à travers la diversification de l'économie autour de la compétitivité des secteurs, des branches et des territoires.
La consolidation soutenue du développement de l'agriculture dans une optique d'amélioration de la production et de la productivité, du renforcement de



l'agro-industrie, de la modernisation des exploitations et de maîtrise des coûts figurent aussi parmi les mesures à prendre.
A cet égard, le Premier ministre avait mis l'accent sur la nécessité de préserver et de soutenir les emplois par la diversification et la promotion de l'économie nationale, estimant que «sans le développement et la diversification de l'économie nationale, il sera difficile de préserver les emplois».
Pour ce faire, a-t-il dit, «il importe de réunir les moyens financiers», précisant que la plupart des dépenses proviennent du Trésor et ce, en dépit de «signaux positifs tels que l'augmentation du nombre d'entreprises économiques privées».
Ouyahia a appelé à redoubler d'efforts pour promouvoir l'investissement national dans les secteurs public et privé.

T.M.

Journée nationale du chahid

• Le ministère des Affaires étrangères célèbre cette Journée mémorable



Lors de cette cérémonie, présidée par le secrétaire général du ministère, Noureddine Ayadi, en présence de moudjahidine et de familles de chouhada ainsi que les cadres du ministère, il a été procédé à la levée de l'emblème national et au dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative avant la récitation de la Fatiha à la mémoire de tous les chouhada de la glorieuse Révolution de libération. A cette occasion, le Pr Amir Noureddine, cadre au sein de l'Organisation des Nations unies, a donné une conférence historique au cours de laquelle il a mis en avant le message des chouhada de la Révolution de libération dont «la force a été à l'origine de la défaite de la puissance coloniale française».
Affirmant que grâce à ce message, l'Algérie demeurera debout en dépit des difficultés, le conférencier a appelé les Algériens, notamment les jeunes à demeurer fidèles au message des chouhada qui se sont sacrifiés pour la dignité et le recouvrement de la souveraineté nationale.

• La communauté algérienne en Belgique commémore cet évènement historique

La communauté algérienne de Belgique a commémoré, ce dimanche, la Journée nationale du chahid lors d'une cérémonie organisée à la «Maison d'Algérie» à Bruxelles. Lors de cette cérémonie organisée par le consulat général d'Algérie à Bruxelles, le consul général Abdelkrim Yamani a souligné l'importance de perpétuer la tradition et de célébrer cette date qui «a son poids historique», en raison des sacrifices consentis par ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour que vive l'Algérie indépendante. Yamani a estimé, à ce titre, qu'il «est du devoir de chaque Algérien de s'inscrire dans cette ligne» et «défendre la mémoire des valeureux martyrs» de la Révolution, appelant les jeunes Algériens à «s'inspirer des idéaux «de ceux qui sont morts pour l'indépendance du pays afin de contribuer à son développement. Abondant dans le même sens, Mohamed Sofiane Berrah, ministre conseiller à l'ambassade d'Algérie à Bruxelles, a mis l'accent sur la nécessité de consacrer la mémoire de ceux qui ont placé les intérêts suprêmes du pays au-dessus de toute autre considération, invitant tout un chacun à contribuer à la préservation de cette mémoire. Il a souligné, dans ce contexte, l'importance de renouer avec les valeurs d'abnégation et de sacrifice et œuvrer à en imprégner davantage les jeunes Algériens afin de les préparer à relever les défis. L'universitaire Omar Guenaoui a relevé, de son côté, la signification de cette journée, fixée depuis 1989 au 18 février en référence à la date de création de l'Organisation spéciale «OS», qui a été le prélude à la lutte armée. Le 18 février est aussi la date à laquelle, en 1957, la cause algérienne a été présentée devant l'Assemblée générale des Nations unies, a-t-il fait remarquer.
Le choix du mois de février pour célébrer la Journée du chahid et rendre hommage à cette



génération d'hommes qui ont symbolisé la Révolution algérienne n'est «pas fortuit», selon cet universitaire qui a rappelé que les essais nucléaires français ont été entamés le 13 février 1960 dans la région de Reggane à Adrar. L'Algérie, a-t-il poursuivi, a également recouvré la souveraineté sur sa base militaire de Mers El Kebir un mois de février de 1968.
Guenaoui a invité, à cette occasion, les responsables du mouvement associatif algérien en Belgique à participer à l'effort de mémoire, mais surtout à ancrer dans l'esprit des nouvelles générations la volonté de connaître l'histoire de leur pays et défendre les précieux acquis réalisés grâce aux énormes sacrifices des martyrs de la révolution.

A.S.

Le permis à points bientôt en vigueur

L'année 2018, sera celle de la sécurité routière

L'introduction du permis à points viendra mettre un terme au retrait immédiat de ce document, qui constitue un «cauchemar» pour les automobilistes, particulièrement pour les chauffeurs professionnels contraints de cesser, même si c'est pour un temps, leurs activités.

Il faut dire qu'en dépit des mesures répressives prises par les pouvoirs publics et des campagnes nationales de sensibilisation lancées à longueur d'année, les accidents de la route ne semblent pas avoir de répit. Et pour cause, une moyenne de neuf à dix personnes sont décédent quotidiennement, alors que des dizaines d'autres subissent des blessures plus ou moins graves, sans compter les dégâts matériels occasionnés. Avec ce phénomène qui prend de l'ampleur, les pouvoirs publics semblent de plus en plus résolus à prendre les mesures qui s'imposent pour endiguer ce fléau. C'est ainsi que la mise en place d'une stratégie gouvernementale à travers la Délégation nationale à la sécurité routière, s'avère impérative pour endiguer le phénomène des accidents de la route, a souligné récemment le chargé des activités au Centre national de prévention et de sécurité routières, Ahmed Naït El Hocine.

Rappelant l'annonce faite récemment par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, s'agissant de la création prochaine d'une délégation nationale chargée de la sécurité routière, Naït El Hocine a souligné que cette instance se chargera de «fixer la politique gouvernementale» en la matière, ainsi que de sa mise en œuvre.

Il a expliqué que l'existence d'une telle structure s'est avérée «impérative» pour doter l'Algérie d'outils de collecte de données «performants et aux normes internationales», lesquels seront «fédérés en un système national, sans lequel on ne peut parler de politique gouvernementale» de sécurité routière.

La dite délégation, qui sera placée sous l'égide du Premier ministre, impliquera d'autres départements ministériels intervenant dans le domaine de la sécurité routière et devra être opérationnelle dès que les textes réglementaires la régissant seront finalisés et adoptés, a-t-il révélé. L'instance en question «sera une référence en matière de législation», étant donné que «beaucoup d'arrêtés existent déjà, mais ne sont pas appliqués», de même qu'elle s'attellera aux missions de communication, de surveillance et de contrôle, à travers la mise en place de fichiers nationaux des infractions, des permis de conduire, etc. L'absence, jusque-là, d'un système national d'informations a pénalisé l'Algérie dans le classement par les instances internationales en matière d'accidents de la circulation, ces dernières ayant comptabilisé plus de 9000 morts par an au lieu des 4700 communiqués, a-t-il fait savoir, expliquant que tous les pays ne disposant pas de système d'informations aux normes internationales requises reçoivent «un coefficient spécial».

Le système national permettra, par ailleurs, une «meilleure lecture des accidents de la route et partant, une meilleure riposte à ce phénomène



aux proportions inquiétantes», a ajouté Naït El Hocine. Associant également les différents services de sécurité, ainsi que la société civile, appelée à intervenir au niveau local, la future délégation nationale à la sécurité routière «établira aussi des passerelles avec le monde universitaire et de la recherche qui fera des propositions aux pouvoirs publics».

Avec moins de 4,2 % du nombre de morts et moins de 14,20 % de blessés, le bilan durant l'année passée révèle une «légère baisse» des accidents de la route, s'est réjoui l'intervenant. Il a imputé ce fait aux mesures prises, ces dernières années, par l'Etat en vue de lutter contre «le terrorisme routier», citant, notamment l'application de mesures coercitives, l'obligation du contrôle technique et l'amélioration.

Moussa O.

Patrimoine culturel

L'Algérie a récupèré 40 000 biens culturels durant les cinq dernières années



Plus de 40 000 biens culturels ont été récupérés durant les cinq dernières années en Algérie, a indiqué, ce dimanche, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Intervenant à l'ouverture de la 3e session de formation sur «La préservation du patrimoine culturel et la lutte contre le trafic des biens culturels» au profit des différents corps de sécurité, Mihoubi a indiqué que «plus que 40 000 biens culturels ont été récupérés durant les cinq dernières années» précisant qu'il s'agit, notamment «d'objets d'arts, de pièces de monnaie et de manuscrits». Le ministre a valorisé, à ce propos, «le grand travail» accompli par les Douanes algériennes, l'Armée populaire nationale (ANP) et la Police. La majorité des pièces archéologiques, objet de contrebande, se trouvent dans les wilayas frontalières à l'Est tandis que les manuscrits sont conservés dans des armoires-bibliothèques traditionnelles dans le Sud et le Sud ouest. Le ministre a évoqué «le danger» auquel sont exposés les manuscrits et autres documents rares se trouvant dans des armoires-bibliothèques familiales du fait de leur vente à des particuliers dont des étrangers au lieu de les remettre à la Bibliothèque nationale (BN) ou aux Archives algériennes.

Cette problématique sera traitée dans le cadre de la «révision de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, a fait savoir Mihoubi, ajoutant que le citoyen pourra, dans le cadre de cette révision, garder «son manuscrit à la condition de le déclarer» soulignant que ces manuscrits «sont la propriété de la Nation (algérienne)».

Cette formation destinée aux membres des forces navales, de la Gendarmerie nationale, des Douanes et de la Sûreté nationale, comprendra des communications sur la préservation et la gestion du patrimoine culturel, les législations nationales et les traités internationaux et sur le patrimoine culturel subaquatique. Les travaux de cette 3e session de formation pratique et théorique organisée par le ministère de la Culture se poursuivront jusqu'au 1er mars prochain.

La 1e session de formation organisée en 2007 avait porté sur la mise en place des mécanismes de lutte contre l'atteinte aux biens culturels tandis que la 2e en 2013 avait traité des problématiques du trafic illicite du patrimoine culturel ainsi que l'importance de l'implication du citoyen dans sa préservation.

Benadel M.

Wakfs

Des conférences académiques sur l'apport des régions au patrimoine cognitif national

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, a fait état, hier, à El Oued de l'élaboration en cours par son département d'un programme de conférences académiques sur la contribution des différentes régions du pays dans la constitution du patrimoine cognitif national. Le ministère des Affaires religieuses planche sur l'élaboration d'un programme national pour l'organisation de rencontres académiques mettant en exergue la contribution des différentes régions du pays dans la formation du patrimoine cognitif national, dans les domaines culturel, historique et patrimonial, a révélé le ministre, lors d'une visite de travail dans cette wilaya.

Aïssa a précisé que ces rencontres scientifiques et académiques visent à braquer les feux sur les régions ayant été des centres de rayonnement de la science et du savoir, en mettant au jour les rôles assumés par leurs érudits et personnalités dans l'enrichissement du patrimoine cognitif national. «Ces rencontres sont appelées à constituer un socle à la fondation d'un référent national religieux et historique», a-t-il expliqué.

Mettant à profit sa visite dans la wilaya d'El Oued, le ministre a procédé à la baptisation d'une salle omnisports dans la commune de Guemmar du nom du chahid Mahmoud Smaïl et d'une bibliothèque du nom du défunt homme de lettres Tahar Benaïcha, avant de rendre visite, dans le cadre des festivités commémoratives de la Journée nationale du chahid, à un moudjahid et à la veuve du chahid Darouni Ramdane.

Au musée de la commune de Guemmar, le ministre a signé une convention de coopération entre les Directions des affaires religieuses et des moudjahidine de la wilaya d'El Oued, portant sur la préservation de la Mémoire nationale. Il a écouté, au siège de la zaouia Tidjania, un exposé sur le projet de restauration de cette structure religieuse, avant d'appeler à donner davantage d'importance aux sites religieux, car ils contribuent, a-t-il souligné, au développement du tourisme cultuel. Dans la commune de Reguiba, le ministre a inspecté l'école coranique «El Mohammadia» de la grande mosquée, où il a assisté à une séance scientifique, avant de s'enquérir du chantier d'une école coranique et de procéder à la pose de la 1e pierre pour la réalisation d'une mosquée.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs présidera, ce lundi, à l'Université Hamma-Lakhdar à El Oued la cérémonie d'ouverture d'un colloque national sur «le rôle des érudits de Souf dans la préservation du référent religieux national».



Croissant-Rouge algérien-Condor

Signature d'une convention de partenariat pour accompagner l'action humanitaire

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a signé, hier, à Alger, une convention de partenariat avec le groupe Condor pour le renforcement de ses capacités dans le domaine humanitaire. Cet accord a pour objectif d'aboutir à une «autonomie financière du Croissant-Rouge algérien», qui ne devrait plus être un «fardeau» pour les autorités publiques.

La convention a été signée par la présidente du CRA, Saïda Benhabyles, et le PDG du groupe Condor, Moussa Benhamadi, au siège du CRA, en présence de la représentante du Comité international de la Croix-Rouge, Catherine Gendre.

Cette convention de deux ans sans limite de validité, et première du genre entre Condor et le CRA, comporte la prise en charge financière de l'hébergement, de la restauration d'environ 300 participants à l'Assemblée générale élective du CRA qui se tiendra les 15 et 16 mars prochain. Cet accord entre dans le cadre de la stratégie lancée en 2014 qui consiste à créer l'autonomie financière de cette organisation humanitaire, d'une manière à ce que le CRA «ne soit plus un fardeau pour les autorités publiques, mais compléter les efforts des autorités publiques», a indiqué la présidente du CRA, lors de son intervention, rappelant le rôle du CRA et son activité dans la pour la culture de la solidarité, l'égalité sociale, le respect de la dignité humaine et la consolidation de l'union du peuple algérien.

Selon Benhabyles, cette convention est «l'une des plus importantes conventions signées par le CRA», et le choix de la journée du 18 février pour l'annoncer n'est pas un fait du hasard. «Le 18 février est une date historique qui est la Journée nationale du martyr. Il y a une grande relation entre cette journée et la signature d'une convention avec l'entreprise Condor. Le CRA a été créé en 1956 durant la



Guerre de Libération nationale, et avait un rôle important qui est la préservation et la défense de la dignité humaine», a dit Benhabyles. «A travers la signature de cette convention avec Condor, qui est une entreprise nationale et citoyenne, on a voulu réitérer notre engagement d'être fidèles aux principes du 1er Novembre», a-t-elle ajouté. «La transparence dans laquelle travaille le CRA a incité Condor à venir pour renforcer l'activité humanitaire aux côtés de notre Organisation créée pendant la Guerre de la Libération nationale», poursuit Benhabyles tout en saluant «ce geste humanitaire manifesté par une des grandes entreprises économiques algériennes». Pour Saïda Benhabyles, «la politique de la solidarité humanitaire en Algérie puise sa source de la culture du peuple algérien dans l'humanitaire». Elle est revenue à quelques passages historiques illustrant cette qualité chez les Algériens. Pour sa part, Benhamadi a indiqué que cette convention entre dans le cadre de l'action humanitaire et caritative aux côtés d'une organisation historique qui est le CRA. «Le groupe Condor est connu à travers ses différentes maques commerciales et ses filiales. La qualité et les prix de ses produits lui ont permis de se positionner au sein des familles algériennes. Dans notre conception, le travail ne s'arrête pas sur le plan économique, il faut que cela se poursuive sur le volet des services humanitaires», a-t-il déclaré lors de son intervention ajoutant qu'à travers la signature de cette convention, Condor souhaite soutenir et accompagner le CRA dans sa mission humanitaire, et encourager d'autres entreprises économiques nationales à des actions pareilles. Benhamadi a mis en avant la nécessité d'arriver à l'«autonomie financière du CRA», chose qui lui permet d'étendre son réseau sur le territoire national dans le cadre de sa mission humanitaire.

L'intervenant a insisté sur le devoir de sensibiliser quant à l'importance de la solidarité humanitaire qui trouve sa source dans la société. «C'est un acte qui caractérise l'être humain d'une manière générale, mais le citoyen algérien se caractérise spécialement de cette qualité d'être solidaire avec ses concitoyens et même envers les étrangers», a-t-il dit. Le même responsable a souligné qu'un «programme initial» a été élaboré pour la concrétisation effective de cette convention qui sera enrichie dans les prochains jours.

Hakima Hadjam

Protection et promotion des droits de l'enfant dans la société

Eddalia réitère l'attachement de l'Algérie

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a réitéré, ce samedi, à Alger, l'attachement de l'Algérie à la protection et à la promotion des droits de l'enfant au sein de la société, en plaçant ce thème parmi les dossiers stratégiques à travers la mise en oeuvre de l'ensemble des plans nationaux, dans le cadre des grandes réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la Journée maghrébine de l'enfant, organisée sous le slogan «Ensemble pour une enfance sécurisée», la ministre a mis en avant les efforts consentis par l'Etat pour «la concrétisation du principe d'égalité des chances, prévue par la Constitution amendée de 2016 et sa détermination à protéger la société et la famille et l'obligation de protéger l'enfant de toutes les pratiques qui peuvent le priver de ses droits fondamentaux à l'enseignement, l'éducation, l'information et de son droit à exprimer son opinion». Eddalia a rappelé, à ce propos, toutes les mesures et dispositions prises pour «garantir davantage de protection à l'enfant, notamment face à la prolifération accélérée des moyens de communication modernes et l'engouement des enfants, adolescents et jeunes pour ses moyens en dépit des dangers qu'ils représentent».

Dans le même contexte, la ministre a évoqué l'ensemble des réformes législatives mises en œuvre à ce jour, notamment «l'amendement en 2014 du code pénal qui a durci les peines appliquées aux auteurs de violences à l'égard des enfants, la promulgation, le 15 juillet 2015, de la loi relative à la protection de l'enfant, inspirée des principes de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), outre la création d'un Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance, présidé par un délégué national auprès du Premier ministre, et ce, en vertu du décret exécutif du 19 décembre 2016». Abordant la situation de l'enfance dans la région du Maghreb arabe, Eddalia a mis en avant la nécessité «d'intensifier les efforts communs et de s'ouvrir sur les expériences internationales en matière de protection des droits de l'enfant, et ce, pour la mise en place de stratégies nationales adéquates, à même de d'améliorer la situation des enfants et les préparer à un avenir meilleur».

Après avoir appelé à redoubler d'efforts pour «réaliser l'intégration socioéconomique à travers des accords bilatéraux ou multilatéraux», la ministre a relevé la nécessité de «soutenir la coopération maghrébine en matière de protection sociale et de renforcer les échanges culturels, sociales et économiques entre les pays de la région au service des aspirations des générations futures». Eddalia a mis en exergue la nécessité de renforcer le «partenariat avec l'ensemble des acteurs pour garantir l'efficacité dans la réalisation des programmes préventifs au profit des enfants et des famille», soulignant l'importance de l'élaboration d'un plan de formation au profit des acteurs sociaux, cadres des corps de sécurité, juges de mineurs et l'ensemble des parties concernées afin d'améliorer l'échanges d'expériences et d'informations en matière de protection d'enfance. La ministre de la Solidarité nationale a annoncé, en cette occasion, l'ouverture des candidatures pour le Prix national de la meilleure application de distraction sécurisée pour enfants. Cette rencontre a vu la présence d'un nombre d'ambassadeurs et représentants du corps diplomatique des pays du Maghreb arabe en Algérie, des cadres de différents ministères et des représentants de la société civile.

Houda H.

Grève des médecins résidents

Sit-in dans l'enceinte du CHU Mustapha-Bacha

Dans le cadre de la grève qu'ils mènent depuis novembre 2017, le Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA) a organisé, ce dimanche, un sit-in dans l'enceinte du Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha-Bacha (Alger).

Rassemblés au niveau de la place centrale du CHU, les grévistes, campent sur leurs positions, et réitèrent leurs revendications, à savoir l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service militaire, une meilleure formation pédagogique et la révision du Statut particulier. Selon le communiqué du Collectif autonome des médecins résidents algériens (CAMRA), les médecins résidents en grève sont déterminés à poursuivre la grève jusqu'à satisfaction de leurs revendications portant sur «la révision du caractère obligatoire du service civil, toutes spécialités confondues», le droit de mutation dans le cadre de ce service et le droit à une prime de location en cas de non-attribution de logement par les pouvoirs publics. La commission intersectorielle installée dans le cadre du dialogue et de la concertation avec les médecins résidents a déjà approuvé une série de revendications, notamment «l'intégration des représentants des médecins résidents au sein de la commission de recours et d'orientation, le droit au regroupement familial pour les couples de médecins, la prise en charge par l'Etat d'un billet d'avion vers les wilayas de l'extrême Sud, l'autorisation d'exercer une activité complémentaire, ainsi que d'autres privilèges et mesures incitatives». Pour ce qui est de la revendication relative à la révision du caractère obligatoire du service civil, toutes spécialités confondues, la commission intersectorielle «après avoir pris connaissance des lois en vigueur stipulant l'obligation de ce service, a proposé au CAMRA la levée du caractère obligatoire sur 18 spécialités». Le Collectif avait rejeté la décision de réduction du nombre de spécialités concernées par le service civil de «peur» de ne pas trouver par la suite des postes pour les spécialités dispensées de ce service. Le ministère de la Santé a rassuré toutefois que les «deux questions n'ont aucun rapport», la question du recrutement demeure «soumise à l'approbation du conseil scientifique de l'établissement et aux besoins de la population et des autorités locales pour cette spécialité, et ne relève point des prérogatives du ministère».

S'agissant des mutations pendant le service civil, la commission a indiqué qu'elles sont soumises aux lois en vigueur régissant tous les secteurs exerçant au Grand Sud et «ne sont pas autorisées pendant l'exercice du service civil du corps». La commission avait expliqué lors des réunions que «la commission ad hoc au niveau du ministère examinait le recours du médecin et approuve la mutation s'il présente des arguments solides». Le débrayage enclenché par les 15 000 médecins résidents de différentes spécialités, a provoqué une grande perturbation dans un nombre d'établissements hospitaliers, allant jusqu'à la paralysie dans certaines spécialités, à l'instar de la chirurgie, où des interventions chirurgicales ont été reportées, et parfois annulées.

Yasmine Derbal

Commerce extérieur

Très forte baisse du déficit commercial de l'Algérie en janvier

Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 410 millions de dollars en janvier 2018, contre un déficit de 1,08 milliard de dollars en janvier 2017, soit une baisse de 674 millions de dollars correspondant à un recul du déficit de 62,2%.

Les exportations ont augmenté à 3,378 milliards usd (mds usd) sur le premier mois de l'année en cours contre 2,98 mds usd en janvier 2017, soit une hausse de 13,35% correspondant à une augmentation de 398 millions usd, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Pour les importations, elles ont reculé à 3,788 mds usd en janvier 2018 contre 4,064 mds usd au même mois de l'année écoulée, soit une baisse de 276 millions de dollars (-6,8%).

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 89% en janvier 2018 contre 73% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger en janvier 2018 (93,84% du volume global des exportations) en s'établissant à 3,17 mds usd contre 2,77 mds usd, soit une hausse de 400 millions usd (+14,23%). Demeurant marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 208 millions usd contre 205 millions usd en janvier 2017 (+1,5%).

Les exportations hors hydrocarbures se sont composées des demi-produits avec 166 millions usd (contre 174 millions usd), des biens alimentaires avec 30 millions usd (contre 22 millions usd), des produits bruts avec 5 millions usd (même montant qu'en janvier 2017), des biens d'équipement industriels avec 5 millions usd (contre 3 millions usd) et des biens de consommation non-alimentaires avec 2 millions usd (contre 1 million usd).

Les importations des carburants en recul

Pour ce qui est des importations, il est constaté que les produits qui ont encore connu une augmentation sont les biens alimentaires et les demi-produits. La facture d'importation des produits alimentaires s'est établie à 838 millions usd en janvier 2018 contre 747 millions usd en janvier 2017 (+12,2%).

Quant aux demi-produits, ils ont été importés pour 975 millions usd contre 906 millions usd en janvier 2017 (+7,6%). En revanche, les importations des Biens d'équipements agricoles ont enregistré une baisse en s'établissant à 35 millions usd contre 55 millions usd (-36,4%) ainsi que ceux de l'Energie et lubrifiants (carburants) en s'établissant à 101 millions usd contre 135 millions usd (-25,2%).

Des baisses ont également été relevées pour les importations des biens de consommation non alimentaires qui se sont chiffrées à 505 millions usd contre 631 millions usd (-20%), des biens d'équipement industriels à 1,19 milliard usd contre 1,44 milliard usd (-17,3%) ainsi que des produits bruts à 144 millions usd contre 151 millions usd (-4,6%). En terme de mode de financement des importations, sur les 3,78 mds usd des biens importés, un montant global de 2,22 mds usd a été payé par cash.

Les lignes de crédit ont financé les importations pour un montant de 1,48 mds usd, tandis le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 90 millions usd. Mais aucune importation n'a été payée par les comptes devises propres des importateurs.



Ph : Fateh Guidoum ©

L'Espagne supplante l'Italie en devenant le premier client de l'Algérie

Concernant les partenaires commerciaux, il est constaté que l'Espagne est venue en tête du podium des principaux clients de l'Algérie en janvier dernier, reléguant l'Italie, classée ces dernières années premier client du pays, à la 4e place. Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie, en janvier 2018, ont été l'Espagne avec 461 millions usd (13,6% des exportations globales algériennes), suivie des Etats-Unis avec 419 millions usd (12,4%), de la Grande-Bretagne avec 390 millions usd (11,5%), de l'Italie avec 384 millions usd (11,3%) et de la France avec 315 millions usd (9,3%).

Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête avec 464 millions usd (12,2% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 414 millions usd (10,9%), de l'Italie avec 365 millions usd (9,6%), de l'Espagne avec 278 millions usd (7,3%) et de l'Allemagne avec 245 millions usd (6,4%).

Moussa O. / Ag.

Ressources en eau

Necib écarte une hausse des prix de l'eau



Ph : Fateh Guidoum ©

Dans un contexte marqué par un débat sur les subventions publiques, le ministre des Ressources en eau rassure que celle du prix de l'eau potable ne sera pas levée. De passage, hier matin, sur les ondes de la Radio nationale, Hocine Necib a indiqué que le prix de l'eau ne sera pas revu à la hausse que ce soit pour les ménages ou autres. «Pour ce qui est du régime tarifaire, je peux vous le dire, ce n'est dans l'agenda du secteur. Pour le moment, nous continuons à travailler avec le régime tarifaire qui a été mis en place», affirme-t-il. Et sur le long terme ?

«À vrai dire, je n'ai pas un élément de réponse précis tout de suite, mais actuellement, nous sommes en train de travailler avec le régime tarifaire en vigueur», répond le ministre.

«C'est un produit subventionné et c'est donc l'État qui supporte la différence entre le coût de revient et les prix à la consommation», ajoute-t-il. Pourtant, cet écart est important. En 2005, quand le prix a été fixé à 18 dinars le mètre cube, le coût de revient était déjà de 41 dinars. Aujourd'hui, ce coût est passé à 70 dinars alors que l'eau est toujours facturée à 18 dinars. Le ministre a annoncé le dégel des opérations d'assainissement d'un montant de 84 milliards de dinars, ce qui porte à 280 milliards de dinars le plan de charge de son secteur pour 2018. Le ministre a aussi donné quelques chiffres relatifs aux préjudices subis par les opérateurs en charge de la gestion de l'eau potable. Les pertes physiques, dues aux fuites sur le réseau, elles sont estimées à 30%, alors que celles induites par les branchements illicites, elles se situent entre 15 et 20%. «Ce sont des eaux consommées, mais non facturées.

Ce sont des pertes commerciales pour les opérateurs, mais aux yeux de la loi, c'est un vol d'eau (…) Nous sommes en train de sévir.

La plupart des cas, nous avons pu les régler dans un cadre amiable, et pour les récalcitrants, nous avons des situations même devant les tribunaux», révèle Necib. Toujours au volet des préjudices, le ministre a évoqué les créances impayées de l'ADE : «Elles se chiffrent à 46 milliards de dinars. 16 milliards constituent des créances anciennes héritées à la création de l'ADE, pour le reste, soit 30 milliards, nous sommes en train de travailler là-dessus et il y a des résultats encourageants puisque le recouvrement atteint les 90%. Nous accordons des facilités pour le rééchelonnement des paiement pour ne pas trop affecter la bourse des ménages, mais bien sûr, au bout d'un certain temps, nous sommes obligés de faire des mises en demeure et d'aller vers la coupure de l'eau en cas de refus de payer».

Ali B.

Vignette automobile

La période d'acquittement du 1er au 31 mars 2018

La période d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2018 s'étalera du 1er au 31 mars, apprend-on auprès de la Direction générale des Impôts (DGI). La vente des vignettes, dont les tarifs restent inchangés, s'effectuera de 8h à 16h auprès des recettes des impôts ainsi qu'au niveau des receveurs d'Algérie Poste, précise la DGI. Pour permettre aux automobilistes d'acquérir leurs vignettes durant les jours de repos, les recettes des impôts seront ouvertes au public les samedis, selon la même source.

L'administration fiscale invite les automobilistes à ne pas attendre le dernier moment pour s'acquitter de cette obligation légale et éviter ainsi les chaînes d'attente et les désagréments qui en résultent. Par ailleurs, les automobilistes sont priés de s'assurer du tarif légal de leur vignette avant son acquisition car toute vignette non conforme au tarif légal entraîne le retrait de la carte d'immatriculation qui ne sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme et majorée de 100%. Les propriétaires de véhicules neufs acquis en 2018 demeurent concernés par l'achat de la vignette. A ce titre, la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de document servant à son acquisition dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national.

S'agissant des véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé, selon le poids total en charge (PTC) et non pas la charge utile. Le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise du véhicule donne lieu à l'application d'une amende fiscale égale à 50% du montant de la vignette, avise la DGI.

Le prix de la vignette varie en fonction de la puissance de motorisation du véhicule et de son ancienneté : Une fourchette de 500 DA à 3.000 DA est imposée pour les véhicules ayant plus de 10 ans d'âge, de 1.000 à 4.000 DA pour ceux dont l'âge varie entre 6 et 10 ans et de 1.500 à 6.000 DA pour les 3 à 6 ans. Les véhicules ayant moins de 3 ans sont imposés d'une vignette dont le prix oscille entre 2.000 et 10.000 DA.

Toutefois, l'exemption de la vignette automobile est toujours accordée au profit des véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux collectivités locales (communes, daïras, wilayas) et les véhicules dont les propriétaires bénéficient de privilèges diplomatiques ou consulaires. Cette exonération touche également les ambulances, les véhicules équipés de matériels sanitaires, les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie, les véhicules destinés aux handicapés et les véhicules équipés d'un carburant GPL/C. Les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de 4 roues (motocyclettes, vélomoteurs...), les engins à travaux publics ou encore les remorques ne sont pas concernés par la vignette automobile.

Pour rappel, la vignette automobile a été instaurée en Algérie depuis 1998. Une part de 20% de ses recettes est versée au Trésor public et 80% au Fonds commun des collectivités locales.

Houda H.

Journée du chahid

Plusieurs quartiers et établissements scolaires de Gué-de-Constantine rebaptisés

La commune de Gué-de- Constantine (Alger) a décidé, dans le cadre de la commémoration de la journée nationale du chahid (18 février), la rebaptisation de plusieurs établissements scolaires et quartiers de noms de chouhada et de moudjahidine.

«Dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du chahid, la commune de Gué-de-Constantine a décidé la rebaptisation de plusieurs établissements scolaires et quartiers de noms de chouhada et de moudjahidine, a indiqué Aïcha Benchelabi, chargée des affaires sociales. Après «l'approbation» de la Commission de wilaya chargée de la Baptisation et la Rebaptisation des lieux et de bâtiments publics, présidée par le Wali et regroupant des représentants de la Direction des moudjahidine et le secrétaire de wilaya chargé des moudjahidine et les services de la commune, une quinzaine de sites d'habitation et de structures publiques seront, à compter d'hier 18 février 2018, rebaptisés de noms de chouhada et de moudjahidine décédés, a précisé la responsable locale, estimant que cette opération «permettra de donner à chaque lieu, une identité et une signification». Ainsi, la gare routière de Smar centre portera le nom de chahid Makhlouf Maârich, le nouveau CEM Sonelgaz celui du chahid Tahar Djebara et l'école primaire Mohamed-Hamraoui 2 celui du chahid Amar Hanouche, a fait savoir la même responsable qui ajoute que la cité «Coopérative El Moustakbal» sera rebaptisée du nom de chahida Fatma Hamiche et que la cité 1500 logements AADL à Aïn Malha s'appellera cité chahid Saâdi Bouguerra. L'opération concernera également nombre de routes et de rues.

Dans ce sens, la route Caseneuve «B» portera, à compter du dimanche 18 février, le nom du chahid Rabah Melloul, la route principale du vieux Aïn Naâdja celui du chahid Larbi Mhand Benzaid et la rue principale de la cité 310 logements, le nom de chahid Ismaïl Benzaid. La route Caseneuve «A» sera rebaptisée du nom de moudjahid décédé Tahar Belbadaoui, la rue principale d'Aïn Malha du nom de moudjahid décédé Omar Bouhoufani et la rue principale de la cité El Hayat menant vers la cité 1306 logements du nom de moudjahid décédé Bouacha Djeghbellou. Concernant les sites



d'habitation, la cité de logements sociaux Al Hayat portera le nom du chahid Saïd Benzaïd et la cité 600 logements à Aïn Malha celui du moudjahid décédé Ahmed Saha, a ajouté Benchelabi. La rebaptisation des rues et bâtiments publics «s'inscrit dans le cadre des mesures organisationnelles relatives à l'élaboration d'un fichier national qui servira de base à une cartographie claire des villes algériennes à inclure dans un système de géolocalisation», a indiqué la même responsable, qui estime que «baptiser des rues et cités de noms de chouhada et de moudjahidine c'est conférer à ces agglomérations une nouvelle identité inspirée de l'histoire héroïque de l'Algérie».

Pour rappel, l'article 120 de la loi 11-10 du 22 juin 2011 relative à la Commune stipule que l'Assemble populaire communale «veille à la dénomination des différents ensembles immobiliers d'habitat et équipements collectifs, ainsi que les différentes voies de circulation, se trouvant sur le territoire de la commune».

• Le rôle du médecin généraliste au centre d'une Journée scientifique organisée par l'APW et la Société algérienne de médecine générale

«La réhabilitation de la place et du rôle du médecin généraliste dans la cadre de la nouvelle loi sanitaire devra être accompagnée d'une refondation de la formation initiale et de la mise en place d'une politique volontariste de formation continue, pour donner à ce praticien des compétences supplémentaires.» Le propos est du ministre de la Santé, de la Population et de Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui. Dans un message lu par son représentant, à l'ouverture des travaux d'une journée scientifique organisé, hier, par l'APW d'Alger et la Société algérienne de médecine générale (SAMG), au siège du Conseil populaire de la ville d'Alger, il a plaidé en faveur «d'une véritable santé de proximité qui sera consacrée dans la nouvelle loi». L'objectif, appuie-t-il, à travers la promotion de la santé de proximité, s'articule essentiellement en termes de dépistage précoce des maladies. Pour le ministre, «la création du concept de médecin référent (médecin de famille), qu'il soit du secteur public ou libéral, va permettre aux praticiens de devenir des coordinateurs des soins des patients en évaluant leurs besoins et en dépistant leurs maladies à des stades précoces». Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger (APW), Karim Bennour, s'est félicité de l'organisation de cette journée scientifique. Le président de l'APW de la capitale, a réaffirmé que l'institution qu'il préside accorde un intérêt particulier à la science et au savoir « les portes de l'APW d'Alger sont grandes ouvertes à toutes les franges de la société», a déclaré l'éminent Karim Bennour. Dans son allocution, Karim Bennour, a mis en exergue le rôle du médecin généraliste dans la société «le médecin généraliste joue un rôle de premier plan dans le système de sante», a-t-il indiqué, tout en soulignant la nécessité de revaloriser la médecine générale en lui donnant la place qu'elle mérite. Rappelant qu'à l'initiative de Karim Bennour, l'APW d'Alger avait offert en 2014, des trousses médicales à 8000 médecins généralistes du secteur public.

L.A.

Journée du chahid | Inauguration et baptisation de plusieurs nouvelles structures à Bouira



Quelques structures administratives et sportives ont été inaugurées, ce dimanche, à El Khabouzia, Bir Ghebalou (Ouest de Bouira) ainsi qu'à Ahl Laksar (Sud), lors de cérémonies distinctes présidées par les autorités locales de la wilaya à l'occasion de la Journée nationale du chahid. Après avoir observé une minute de silence et récité la Fatiha au carré des martyrs de la wilaya en hommage aux chouhada de la Révolution nationale, les autorités locales, à leur tête le wali Mustapha Limani, se sont rendues dans la commune rurale de Khabouzia, où elles ont inauguré un nouveau siège de l'Assemblée populaire communale (APC) ainsi qu'un stade de proximité pour les jeunes sportifs de cette municipalité. Le nouveau siège de l'APC a été réalisé dans le cadre d'une opération de l'aménagement d'anciens locaux commerciaux du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika. Une enveloppe financière de 1,6 millions de dinars a d'ailleurs été allouée pour la cette opération, selon les détails fournis sur place au wali Mustapha Limani.

Pour ce qui est du stade, il a été réalisé récemment en gazon artificiel pour permettre aux jeunes de cette commune de pratiquer du sport, dont le montant de réalisation est estimé à près de 8 millions de dinars, a souligné le directeur de la jeunesse et des sports, Djamel Djender. Dans la commune voisine de Bir Ghbalou, une unité de la Protection civile a été baptisée du nom du chahid Bradai Abdelkader, à l'occasion de la journée du chahid. Les autorités locales de la wilaya ont aussi mis en service un autre stade de proximité dans la même ville au profit des jeunes sportifs locaux. Toujours dans le cadre des festivités célébrant la Journée du chahid, le wali Mustapha Limani et les autres responsables civiles et militaires de la wilaya, se sont rendus dans la municipalité d'Ahl Laksar, où ils ont visité l'ancien centre de torture de Tiliouat. A l'intérieur de ce centre, les autorités ont ouvert un pavillon dédié spécialement aux photos de martyrs torturés par les forces coloniales françaises.

T. Hocine

• La police vient en aide aux personnes sans-abri

En collaboration avec les éléments de la Protection civile, les services de l'action sociale (DAS) et des services de l'APC e, effectuée le 11 et le 12 du mois de février en cours deux sorties sur le terrain pour aider les personnes sans domiciles fixe et les sans abris, la police indique que ces sorties interviennent dans le cadre du plan d'action tracé par la Direction générale de la sécurité national (DGSN) qui a pour but d'aider et de prendre en charge les personnes démunies et sans abris, durant la période hivernale, ces personnes sont placées au niveau des structures d'accueil ou au niveau de l'hospice des personnes âgées, selon les services de la police, depuis le début de l'hiver, ce sont par moins de 34 sorties qui ont été effectuées à raison de trois à quatre sorties par semaine, ces sorties organisées ont permis de prendre en charge par moins de 60 personnes. A noter que ces sorties vont se poursuivre jusqu'à la fin de l'hiver.

T.H.

• Tizi-Ouzou

Plus de 400 personnes interpelées en janvier

Quelque 405 personnes ont été interpellées durant le mois de janvier dernier par les éléments de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou, selon un bilan des activités de ce corps de sécurité rendu public.

Ces personnes interpellées sont impliquées dans pas moins de 321 affaires liées aux crimes et délits contre les personnes, notamment, les coups et blessures volontaires, menaces et injures, contre les biens à savoir les atteintes aux biens, vols simples et dégradation, mais aussi aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes, aux crimes et délits contre la chose publique (ivresse publique et manifeste, conduite en état d'ivresse, outrage à corps constitué), aux atteintes aux bonnes mœurs, aux infractions économiques et financières et la lutte contre la criminalité urbaine. Sur les 405 interpellées, 198 personnes ont été placées au parquet qui a ordonné la mise en détention préventive de 68 d'entre elles pour divers chefs d'inculpations, selon toujours ce même bilan.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, les mêmes services ont mené durant la période indiquée 409 opérations coups de poing ayant ciblé 484 points, notamment les quartiers sensibles, lieux publics, cafés maures, marchés, gares routières et chantiers de constructions, a-t-on fait savoir de même source.

Pas moins de 4230 personnes ont été contrôlées durant ces opérations, dont 67 ont été présentées au parquet pour divers délits, à savoir 4 pour port d'armes prohibées, 14 pour détention de stupéfiants et psychotropes, 22 faisant objet de recherche, 7 pour autres délits. Ces opérations se sont soldées par la mise en détention préventive de 21 personnes.

Djelfa

Un saut qualitatif en matière d'infrastructures et d'équipements dans le secteur de la jeunesse et des sports

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a salué, à Djelfa, le «saut qualitatif» qu'a connu cette wilaya en matière d'infrastructures et d'équipements sportifs et juvéniles au titre de la mise en œuvre du programme quinquennal du président de la République.

Inspectant le projet de réalisation d'une maison de jeune et la piscine semi-olympique ainsi que le stade gazonné dans la commune d'Aïn Oussera (100 km au nord de la wilaya), première étape de sa visite, le ministre a salué ce qui a été réalisé depuis l'indépendance en général et, notamment à la faveur des derniers plans quinquennaux. Dans le cadre de la dynamique du développement du secteur, il a été souligné la réalisation depuis l'année 1999 à ce jour, 29 structures pour jeunes, 122 structures sportives. Ainsi le parc de la wilaya s'est renforcé de 190 infrastructures et 63 structures sportives depuis 1962. Ould Ali s'est également enquis dans la même commune d'un projet gelé, en l'occurrence, une maison de jeunes dont le taux de réalisation a atteint les 70% et pour lequel le ministre s'est engagé à faire tout ce qui est nécessaire pour son parachèvement.
Dans la commune de Hassi El Ach (70 km au nord de la wilaya), le ministre a inspecté un complexe sportif entré récemment en activité, et écouté les préoccupations et a inauguré à Hammam Charef une maison de jeunes pour laquelle a été allouée une enveloppe de plus de 65 millions de dinars ainsi que le projet de réaménagement et d'équipement du Camp «Zefzafi Boubekeur» dont les travaux ont été évalués à 90 millions de dinars. Le ministre a appelé à l'intensification des activités pour faire profiter les jeunes de cette structure.
En réponse à une question sur l'accompagnement des projets en termes de ressource humaine et d'encadrement, El Hadi Ould Ali a fait savoir que «le Premier ministre a approuvé au titre de l'année 2018 quelque 600 postes de formation pour renforcer le secteur».
Pour ce qui est de l'état d'avancement des grands projets de stades d'Alger, d'Oran et de Tizi-Ouzou, le ministre a affirmé que «le rythme de réalisation s'améliore et que la réception de ces structures set prévue vers la fin de l'année ou au cours du 1er trimestre de l'année 2019», relevant une coordination étroite entre son département et les walis des wilayas où ces importants projets sont implantés . Au terme de sa visite, le ministre a inspecté la piscine olympique dans la ville de Djelfa où il prit connaissances des activités de plusieurs clubs de natation.

Toumi A.



Souk Ahras

Appels à la création d'un centre spécialisé sur l'autisme



Les participants à une journée d'étude sur l'autisme ont appelé, samedi, à Souk Ahras, à la création d'un centre spécialisé pour la prise en charge des enfants autistes.
Des enseignants et des psychologues prenant part à cette rencontre, initiée par l'académie de la société civile avec la collaboration de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et une clinique privée spécialisées dans ce domaine ont indiqué que la création de cette structure dans cette wilaya permettrait «une meilleure prise en charge des autistes de la ville de Souk Ahras et des villes voisines».
Dans son intervention, le Dr Abdelkader Djelabi de la wilaya de Souk Ahras, a indiqué que la prise en charge de l'autiste qui se traduit par une absence de communication avec les autres et un retard de développement requiert une équipe pluridisciplinaire (orthophonistes, psychologues, neurologues) d'où a-t-il soutenu l'importance de créer un centre regroupant les intervenants dans l'amélioration de la vie des autistes. Le praticien a également souligné que ce centre permettrait d'assurer le dépistage précoce de l'autisme, une étape capitale pour une «prise en charge adéquate» de cette catégorie d'enfants atteints de cette pathologie.
Lors de cette rencontre tenue sous le slogan «l'autisme un monde de silence» en présence d'un nombre d'enfants autistes et de leurs parents, la même source a affirmé que l'autisme est une des troubles de spectres individuels qui apparaissent chez l'enfant avant l'âge de 3 ans. Bien que le risque et les symptômes de l'autisme varient d'un cas à un autre, tous les troubles de l'autisme affectent la capacité de l'enfant à communiquer avec ceux qui l'entourent et développent des relations réciproques avec eux, ont indiqué les praticiens ajoutant que les caractéristiques les plus connues de ce trouble sont principalement des problèmes sociaux, linguistiques et même comportementaux.
Pour sa part, le docteur en neuropsychologie Nour Brahmia de la wilaya d'Annaba a souligné l'importance du dépistage précoce de l'autisme ainsi que la prise en charge spécialisée, notant que le nombre d'enfants autistes en Algérie dépasse les 100 000 cas.
La même spécialiste a appelé, les concernés les intervenants dans le secteur de la santé, notamment à exiger la spécialité et l'expérience à l'octroi des agréments pour l'ouverture de cliniques privées pour les autistes, et a exhorté les parents à œuvrer à effectuer les examens médicaux nécessaires devant procéder l'intégration de l'enfant autiste en milieu scolaire.

Jijel

Les Infrastructures sportives font cruellement défaut

Le sport est-il en panne d'infrastructures à Jijel, comme le laissent supposer les images diffusées sur les réseaux sociaux faisant étalage de terrains de football ressemblant beaucoup plus à des bourbiers et à des patinoires qu'à des stades ? La question est soulevée depuis quelque temps avec pertinence, notamment, depuis l'épisode du stade du complexe sportif Hocine Rouibah, qui a fait le tour de ces réseaux, montrant un véritable champ de labour à la place d'un terrain de football.
Les autorités se sont par la suite empressées de lancer une opération de réhabilitation de ce terrain, qui se poursuit d'ailleurs jusqu'à ce jour.
Le cas de ce stade n'est d'ailleurs pas le seul à faire l'objet de cette situation critique, puisque le même état est signalé à El Milia, Taher et dans d'autres communes disposant de terrains en tuf ou en tartan synthétique.
Au stade de Boutias à El Milia, les deux équipes de football de cette ville ont de plus en plus du mal à y évoluer. Avant chaque match, ce sont les dirigeants et les supporters qui se mobilisent pour nettoyer un terrain gorgé d'eau pour le rendre plus ou moins praticable.
La dégradation du tartan, dont la durée de vie a été largement dépassée, est le problème majeur de ce terrain, devenu dangereux pour les joueurs. «Il faut une solution pour ce stade, sinon, il ne convient plus à la pratique du football ; les joueurs sont de plus en plus exposés aux blessures à chaque fois qu'ils évoluent sur son terrain», déplorent des sportifs de cette ville.
À Taher, la situation est la même pour le terrain couvert en tartan synthétique, qui a également dépassé sa durée de vie.
La solution idoine, de l'avis de sportifs, est la mise en place d'une nouvelle pelouse en tartan synthétique pour le rendre plus apte à la pratique du football.
Les stades en tuf des communes de Sidi Marouf, Beni Yadjis, Khiri Oued Adjoul, Djimla, sont aussi dans un état impraticable aussi bien en hiver qu'en été, quand leurs terrains deviennent durs et poussiéreux.
«En hiver, ce sont des bourbiers», s'indignent encore des initiés à la situation de ces espaces. «Ces terrains ne répondent même pas aux normes. Si le respect de ces normes était de rigueur, il n'y aurait même pas un championnat de wilaya de football à Jijel, car ces terrains seraient purement et simplement interdits à toute compétition officielle», soutient-on dans les milieux sportifs à Jijel.

Annaba

Le souk des véhicules de Sidi Salem dans la gadoue



Le souk ou marché, c'est selon, des véhicules de Sidi Salem, commune d'El Bouni, qui se tient chaque vendredi, attire beaucoup de monde, des gens qui y affluent de différentes wilayas de l'Est du pays et bien sûr de la ville de Annaba et ses environs. Mais, le visiteur est désagréablement surpris par l'état des lieux. Fange, gadoue et boue vous empêchent de vous déplacer normalement ; un état de fait qui n'honore nullement le gérant ou les gérants des lieux qui nécessitent un aménagement avec la mise de béton ou d'asphalte, des avaloirs pour l'écoulement des eaux, des abris pour les revendeurs et restaurateurs. Ces travaux d'aménagement ne feront que rehausser le prestige de cet espace qui accueille chaque semaine plus de 1500 véhicules. La poussière est dense, notamment, par beau temps. D'où, ce sentiment et cette impression de manque de respect pour les habitués de ce marché. Enfin, pour rappel, ce souk a pris le relais après une âpre bataille de celui du stade 19 Mai. Pour l'entrée, le véhicule léger doit s'acquitter de la somme de 1.000 DA et un Master 1.500 DA.

Logements

143 unités attribuées à Aïn Temouchent et Relizane

Quelque 73 familles ont bénéficié, ce samedi, dans la commune d'Aïn Kihal (Aïn Témouchent) de nouveaux logements public locatifs (LPL). Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de l'Etat visant à la résorption de l'habitat précaire (RHP).

Quelque 51 vieux bâtis ont été démolis à cette occasion au niveau du vieux quartier de Sidi Amar, a souligné le président de l'APC d'Aïn Kihal, Noureddine Bengriche. Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés pour cette opération supervisée par les autorités de wilaya d'Aïn Témouchent.

L'opération a permis de récupérer une assiette foncière d'un hectare, dont une partie a été réservée à la réalisation d'un nouveau lycée dans cette collectivité au titre des projets éducatifs débloqués cette année. La commune d'Aïn Kihal a bénéficié d'un programme d'habitat de 151 logements au titre du RHP dont 78 distribués l'année écoulée et 73 attribués, ce samedi, comme dernière tranche de ce programme. Dans le même contexte toujours, 70 logements sociaux ont été également distribués, ce samedi, dans la commune de Belassel-Bouzagza (wilaya de Relizane) à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid.

La wali de Relizane, Nacéra Brahimi, qui a présidé la cérémonie de remise symbolique des clés aux bénéficiaires, a annoncé, que la wilaya de Relizane avait bénéficié dernièrement d'un quota de 1000 logements promotionnels aidés et de 3000 habitations rurales.

La wilaya de Relizane a bénéficié d'un programme totalisant 76 000 logements, tous types confondus, dans le cadre des quinquennaux 2010-2014 et 2015-2019 au cours desquels 56 000 unités ont été réalisées et 20.000 autres sont en cours de construction.

Lehouari K.



Oran

Une caravane médicale au profit des élèves des régions éparses



La caravane médicale de solidarité au profit des élèves de la wilaya d'Oran ayant des problèmes de vue, qui se compose du service de la prévention de la DSP ainsi que de certains EPSP, a décidé de reconduire, cette année encore, une action caritative en touchant un grand nombre d'élèves scolarisés, notamment ceux des régions éparses.

Selon le responsable de ce service, tout un staff de praticiens de la santé publique, des optométristes, des ophtalmologues et des paramédicaux sont mobilisés à partir de cette semaine pour assurer des consultations et des soins ainsi que la remise des montures gratuitement aux enfants nécessiteux en fonction des dons et des moyens disponibles.

D'autre part, dans le cadre d'un partenariat avec la CNAS qui a conventionné, depuis 2013, plus d'une trentaine d'opticiens lunettiers, les parents peuvent acquérir des montures et peuvent ensuite se faire rembourser auprès des centres payeurs de la caisse.

C'est ainsi que pour ce qui est des dons par exemple, rien qu'au niveau de la commune de Boutlelis, durant l'année scolaire 2016-2017, grâce à un don de la wilaya qui comprenait des montures, quelque 400 élèves du cycle primaire suivent actuellement normalement leur scolarité. Concernant la convention établie avec la CNAS, le seul problème qui réside, ont signalé des parents d'élèves, sont les conditions requises concernant le salaire du parent de l'élève afin que l'intéressé puisse bénéficier de cette mesure.

Le document est cautionné par une paie d'un montant brut supérieur à 40.000 DA mensuellement sachant que le salaire actuel pour certains chefs de famille en grande majorité ne dépasse pas le SNMG. Un appel est lancé à la CNAS pour une révision de cette mesure qui pénalise l'assuré social et ses ayants droits d'une manière générale.

Tissemsilt

Une rencontre sur les essais nucléaires français à Reggane

Une rencontre contre l'oubli a été organisée, ce samedi, à Tissemsilt, marquant l'anniversaire des essais nucléaires effectués par le colonisateur français dans le Sahara algérien le 13 février 1960. Initiée par le musée de wilaya du moudjahid, en collaboration avec la Direction de la sûreté de wilaya, dans le cadre de la commémoration du 58e anniversaire des essais nucléaires à Reggane (Adrar), cette manifestation a comporté une exposition de photos et d'affiches mettant en exergue les effets néfastes de ces essais sur l'homme et l'environnement, outre des photos sur les formes de torture infligées à l'encontre des Algériens par le colonisateur.

Cette manifestation, d'une journée, a permis aussi d'organiser une visite pédagogique aux élèves du CEM Mouloud-Feraoun, de Tissemsilt au camp de torture d'Aïn Sfa, du chef-lieu de wilaya, qui reste un vestige témoin des crimes du colonisateur français.

La rencontre vise à faire connaître à la génération actuelle et montante les pratiques sauvages du colonisateur français en Algérie, surtout les essais nucléaires au Sahara causant des malformations aux citoyens de Reggane et à ses environs à ce jour, selon le directeur du musée du moudjahid, Mohamed Adjed.

Tlemcen

L'association Amel El Hayet au chevet des enfants cancéreux

L'association Amel El Hayet des maladies cancéreuses nouvellement fondée s'illustre, encore une fois, de façon remarquable dans la prise en charge des cancéreux, notamment les enfants, en leur accordant un intérêt particulier. Ce jeudi après-midi, à l'occasion de la Journée internationale du cancer de l'enfant, l'association a réuni les enfants malades et leurs parents dans une salle de restaurant, joliment décorée pour la circonstance, pour leur permettre de se rencontrer, de discuter, d'oublier un instant la lourdeur de la maladie. Ils étaient tous là, souriants, tout émus devant tant de gentillesse et d'attention à leur égard. Ils ne parlaient pas, ils étaient timides, mais leur magnifique sourire, leur regard tendre et affectueux laissaient deviner une grande émotion et une joie intense. Comme l'avait souligné la présidente de l'association, Houda Brahmi : «Notre souhait à travers ces petites rencontres restreintes est de voir les enfants souriants et joyeux. Nous voulons juste leur procurer un moment de bonheur et prier pour qu'ils gardent ce sourire le plus longtemps possible».

En effet, les enfants étaient contents de partager avec leurs parents et les bénévoles de l'association, devenus très proches d'eux, cet instant de joie et de plaisir. Cette réception en l'honneur de ces adorables enfants s'est déroulée dans une ambiance de convivialité chaleureuse. Les bambins ont eu droit à de beaux cadeaux et leurs parents n'ont pas tari d'éloges à l'endroit de l'association qui s'occupe de leurs enfants.

Sidi Bel-Abbès

Une formation pour le mouvement associatif

Le mouvement associatif en Algérie est une notion utilisée dans bien des situations pour des objectifs et des motivations différents. Le plus souvent on crée une association dans divers domaines d'activités sans savoir gérer les mécanismes qui permettent de rendre utile et bénéfique toute action à intérêt général. C'est dans cette option que la délégation de l'Union européenne (DUE) a initié dans le cadre d'un programme de cycles de formation au profit des cadres associatifs. Le premier cycle de formation s'est déroulé à l'école régionale du football de Sidi Bel-Abbès du 5 au 11 du mois en cours, a indiqué le président de l'association «Jeunesse volontaire», Sid Ahmed Ayadoun. Cette formation organisée sous l'égide de l'APW de Sidi Bel-Abbès et en partenariat avec l'association «Jeunesse volontaire » a été encadrée par l'expert formateur Naït Hamoud Mohamed au profit des cadres associatifs des wilayas de Tiaret, Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Sidi Bel-Abbès et Saïda. Selon Sid Ahmed Ayadoun, «cette initiative s'inscrit dans la perspective du renforcement des capacités des associations et de les outiller afin de s'impliquer efficacement dans la dynamique du développement local à travers la culture du projet ». A noter qu'au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbès on récence pas moins de 3000 associations dont moins d'une centaine sont effectivement actives. Sur l'ensemble du territoire national, on évoque le chiffre de 91 000 associations agréées et seulement 3000 qui sont présentes sur le terrain.

Journée nationale du chahid

La wilaya de Tamanrasset accueille les festivités officielles

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a présidé, ce 18 février, à Tamanrasset, les festivités officielles de commémoration de la Journée nationale du chahid.



Ces festivités ont été marquées par la lecture par le ministre d'un message du président de la République Abdelaziz Bouteflika, dans lequel il a appelé à «méditer le sens des énormes sacrifices consentis par les enfants de notre partie pour l'indépendance, la liberté et la dignité». «Par la commémoration aujourd'hui du message du chahid, nous réaffirmons notre mobilisation pour continuer à avancer résolument sur la voie du développement et à relever les défis en vue de faire du pays un modèle à suivre dans l'accomplissement de sa mission civilisationnelle, comme il fut un exemple pour les peuples affaiblis dans l'affranchissement du joug colonial, sous toutes ses formes», indique le Président dans ce message.

Et d'ajouter :

«La révolution de Libération a insufflé à l'Algérien une grande confiance en soi et en la patrie et a forgé son caractère de toutes les épopées et gloires de sa patrie et qui ont construit la personnalité algérienne, qui se distingue par ses positions et ses principes et reflétant l'image d'une Algérie debout et constante qui tire, de chaque période de son histoire, des enseignements dont elle puise la force et la détermination de ses enfants.

Le ministre des Moudjahidine a présidé, à l'occasion, une conférence d'Histoire au Centre universitaire «Hadj Moussa Ag Akhamouk» à Tamanrasset, intitulée «Les chouhada de l'Algérie dans la mémoire nationale», et visité une exposition de publications éditées par le ministère des Moudjahidine et de photographies historiques. Auparavant, une cérémonie de recueillement a été organisée au cimetière des martyrs où il a été procédé à la pose d'une gerbe de fleurs et à la récitation de la sourate de la Fatiha du Saint Coran.

Zitouni a également présidé lors de sa visite dans la wilaya de Tamanrasset diverses activités, dont des réceptions en l'honneur de moudjahidine et la mise en service d'installations socioculturelles.

Ahsene Saaid

Ouargla

Réalisation d'une récolte de près de 1,5 million de quintaux de dattes



Une récolte de 1,49 million de quintaux de dattes, de variétés diverses, a été réalisée cette saison à travers la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA). Cette récolte se répartit entre la variété supérieure Deglet-Nour avec plus de 878 000 quintaux, suivie des variétés et dattes communes (plus de 489 000 quintaux), et la Degla Beïda (131 000 quintaux), a indiqué la chargée de la production au service de l'organisation, de la production et du soutien technique à la DSA. Fatiha Boubekri a aussi précisé que la production de cette année a enregistré une hausse de 45 000 quintaux, soit de 3%, par rapport à la saison précédente ou avait été enregistré une récolte de 1,45 million de quintaux. La récolte obtenue à travers la wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord de Ouargla) est estimée à 839 000 quintaux, a-t-elle ajouté. Plusieurs facteurs ont contribué l'amélioration de la production de dattes, dont les conditions naturelles favorables, les programmes de vulgarisation agricole et de formation des agriculteurs, l'entretien des palmeraies et le respect de l'itinéraire technique lié à la phœniciculture. Les campagnes de prévention des maladies du palmier ont donné lieu cette année au traitement de 672 000 palmiers, dont 372 000 contre le Boufaroua (araignée rouge) et 300 000 contre le Myelois, a indiqué Boubekri. La wilaya de Ouargla, l'une des premières productrices de dattes du pays, compte un effectif de 2,5 millions de palmiers sur une superficie de 23 000 hectares, dont 2,1 millions de palmiers productifs, d'après les données de la DSA. La variété mielleuse Deglet Nour est la plus répandue avec un effectif de 1,4 million de palmiers, dont 1,1 million de palmiers productifs, le reste étant constitué des variétés Ghers, Degla Beida et dattes communes.

Kadiro Frih

Le siège du secteur de la 4e Région militaire baptisé du nom du chahid Benmoussa Mohamed

Le siège du secteur militaire de Ouargla, relevant de la 4e RM, a été baptisé, ce dimanche 18 février, du nom du chahid Benmoussa Mohamed, dans le cadre des festivités de la Journée nationale du chahid. La cérémonie a été présidée par le commandant de la 4e RM, le général-major Abderrazak Cherif, en présence d'officiers supérieurs et cadres de cette Région militaire, ainsi que des membres de la famille du chahid qui ont été honorés à l'occasion. Le chahid Benmoussa Mohamed est né en 1922 à Rouissat (Ouargla) où il a étudié le Coran et les préceptes de la religion, avant de rejoindre la Révolution dans les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) au début de 1955, et rejoignit la Wilaya 1 historique comme djoundi. Il a pris part à plusieurs opérations militaires contre les forces coloniales, avant de tomber au champ d'honneur en octobre de la même année.

La baptisation du siège du secteur militaire de Ouargla entre dans le cadre du programme arrêté par le Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) portant baptisation des structures et installations relevant du ministère de la Défense nationale des noms de chouhada de la glorieuse Révolution, afin de pérenniser le souvenir de leurs sacrifices pour que vive l'Algérie dans la liberté et la dignité.

K.F.

Laghouat

Respecter le cachet architectural local dans la réalisation des gares ferroviaires

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane, a mis l'accent, ce samedi, à Laghouat, sur le respect du cachet architectural des régions du pays dans la réalisation des gares ferroviaires.

«Le respect des spécificités architecturales des régions, notamment sahariennes et des Hauts-Plateaux, dans la réalisation des gares ferroviaires permettront de réduire les coûts de leur maintenance et leur conférer une dimension touristique», a indiqué le ministre lors de l'inspection de structures relevant de son département dans cette wilaya.

Il a souligné, à ce titre, l'importance du lancement des chantiers des structures précitées parallèlement aux travaux du chemin de fer, en vue de garantir la réception des structures d'accompagnement des projets dans les mêmes délais. Zaâlane a visité dans la zone de Hamda, commune de Laghouat, le terrain d'assiette de la future gare ferroviaire, retenue dans le cadre du projet de la voie ferrée Djelfa-Laghouat, avant d'écouter un exposé sur le projet et d'inspecter le chantier de l'ouvrage d'art enjambant Oued M'zi.

Long de 110 km, le projet de ligne ferroviaire Djelfa-Laghouat, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 61%, sera livré à la fin de l'année en cours, selon les délais contractuels.

Poursuivant sa tournée dans la wilaya de Laghouat, le ministre a donné, à l'entrée nord de la commune de Sidi Makhlouf (30 km au nord de Laghouat), le coup d'envoi de la pose des rails, avant de se rendre dans la commune d'Aflou où il a inauguré la gare routière (de classe B) baptisée du nom du chahid Hakmi Mohamed.

Sur site, le ministre a indiqué que l'étude technique liée au projet de dédoublement de la RN 23 reliant Laghouat et Aflou, a été finalisée et que l'inscription de l'opération se fera par étapes et en fonction des disponibilités financières, et ce, en coordination entre la wilaya et l'administration centrale.

Il a, ensuite, inspecté le projet de dédoublement de la RN 23 au niveau de la zone de Remiliya, où un exposé lui a été fait sur ce projet, avant de s'enquérir, dans la commune d'Aïn Madhi, du projet de réalisation du pont de Oued Maâdher.

Le ministre des Travaux publics et des Transports devait poursuivre, ce dimanche, sa visite de travail dans les communes de Hassi R'mel et de Laghouat, par l'inspection de structures et installations relevant de son département.

El Bayadh

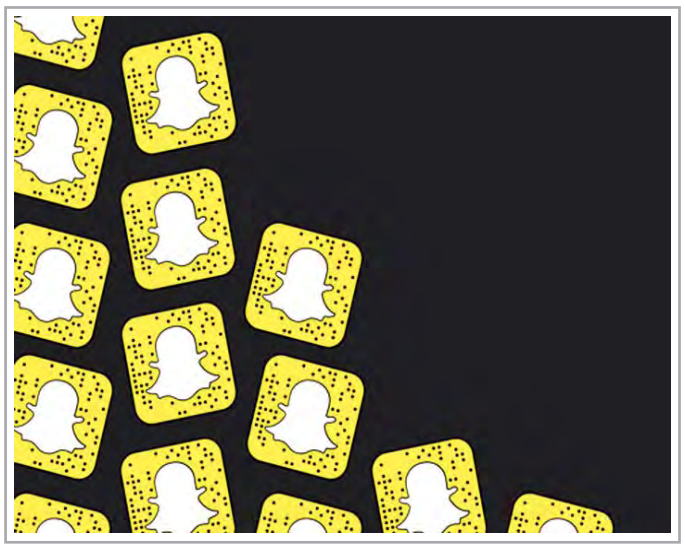
Une bibliothèque itinérante sillonne les zones enclavées

Depuis le début de cette semaine, une bibliothèque itinérante sillonne de part en part les zones éparses de la wilaya, se fixant comme objectif une rencontre avec les élèves et lycéens. Lors de chacune de ses escales quotidiennes prévues dans chacune des neuf communes et d'une quinzaine de hameaux périphériques, cette unité mobile est prise d'assaut par des essaims de lecteurs de tout âge. Pas moins de 1500 ouvrages dans les deux langues aux thèmes très variés sont mis à la disposition de ces enfants qui nous, dit-on, ont repris goût à la lecture depuis que les bibliothèques scolaires ou communales ont baissé les rideaux, faute de moyens humains et matériels. Selon la responsable qui assure l'intérim de la Direction de la culture de la wilaya, les efforts consentis dans ce sens prouvent si besoin est la nécessité de créer des espaces d'épanouissement et d'apprentissage pour ces jeunes, avides de savoir et de connaissance et de culture, et par voie de connaissance leur faire éviter toute autre tentation pour échapper à l'oisiveté et au train-train quotidien qui les guette en permanence, sachant pertinemment que les loisirs font cruellement défaut dans ces zones enclavées. Deux bibliothécaires accompagnent cette caravane itinérante afin d'assister les jeunes lecteurs dans le choix des ouvrages en fonction de leur âge et de leurs niveaux scolaires respectifs. Il y a lieu de signaler que la Direction de la culture a ouvert cinq bibliothèques au niveau des chefs-lieux de daïra, dotées chacune de plus de 2500 ouvrages ainsi que d'une bibliothèque principale dans le chef-lieu de la wilaya. Cette dernière assure régulièrement une série de rencontres et de journées réservées aux nouvelles publications animées par des universitaires spécialistes en la matière, écrivains et poètes issus de différentes wilayas du pays.

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Snapchat ne reviendra pas en arrière pour l'application

Alors qu'une pétition réclamant un retour en arrière de Snapchat récoltait le million de signatures, le PDG de l'application affirme que rien ne changera.



C'est la colère du côté des utilisateurs de Snapchat. Ces derniers sont très mécontents des changements opérés par l'application et réclament un retour en arrière via une pétition récoltant un million de signatures. Et alors que Snapchat n'avait pas encore répondu aux différentes plaintes, son patron s'est exprimé en affirmant que non, il n'y aurait pas de retour en arrière.
De quoi déplaire aux utilisateurs qui reprochent la mise en avant de contenus de télé-réalité et autres stories non voulues au détriment de celles des ami (e)s. Evan Spiegel, patron de Snapchat, s'est donc exprimé quant à cette pétition qui a déjà récolté le million de signatures.
C'est lors d'une intervention chez Goldman Sachs Internet & Technologies que l'homme a expliqué que la nouvelle version de Snapchat était «validée» par les complaintes à son propos.
Ce dernier pense que le plus difficile reste la gestion de cette colère qui n'est due qu'à un grand changement auquel les utilisateurs doivent s'adapter. Pour Evan Spiegel, il est donc question d'adaptation chez les snapchatteurs/snapchatteuses et la frustration agit comme un moteur pour continuer ces changements décriés malgré une forte contestation sur la Toile.
Le plus logique étant, au final, que la colère finisse par se calmer et les utilisateurs acceptent cette nouvelle version. On imagine mal la plupart d'entre eux abandonné l'application malgré des changements conséquents. Snapchat compte sur la fidélité et le côté addictif de son application pour toujours plus récolter de nouveaux inscrits.

Lancement de Gmail Go, la version légère de Gmail sur Android



Google vient de présenter Gmail Go pour Android, une nouvelle application dans son écurie d'applications Go, qui s'attache à proposer des versions allégées des principaux services proposés par l'entreprise. Gmail Go est conçue pour les smartphones Android aux caractéristiques les plus basiques, aux processeurs les moins performants et pour les utilisateurs situés dans des zones où la connectivité est faible ou trop onéreuse. Les applications Go occupent moins d'espace mémoire sur les smartphones, tout en proposant leurs fonctionnalités essentielles. Gmail Go permet de gérer plusieurs comptes email, de faire le tri automatiquement entre les emails sociaux et les emails promotionnels, tout en priorisant les courriels de vos amis et de votre famille. Gmail Go propose aussi d'afficher une notification lorsque vous recevrez de nouveaux messages, ainsi qu'un espace de stockage gratuit de 15 Go. Le client email est presque semblable à Gmail, son ainé, sauf que Google a décidé d'éliminer des fonctionnalités secondaires telles que le chargement automatique des images.
Non seulement Gmail Go utilise beaucoup moins d'espace sur votre téléphone que l'application Gmail standard, mais de plus il consomme moins de données.
La collection d'applications Go s'inscrit dans une politique de Google visant à rendre ses produits plus accessibles dans les pays où les utilisateurs possèdent des appareils à faible mémoire et où ils n'ont pas accès à des connexions Internet rapides. Gmail Go est d'ores et déjà disponible et rejoint d'autres applications Google Go comme YouTube Go, Files Go et Chrome Go.

Le Huawei P20 Lite se dévoile en photos

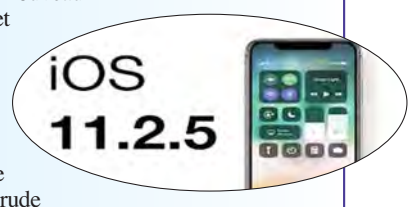
Il y a sur le marché des smartphones un constructeur qui a rapidement su tirer son épingle du jeu et s'illustrer comme le troisième plus gros vendeur : Huawei.
Une firme chinoise qui mise énormément sur l'intelligence artificielle et la reconnaissance faciale et dont les modèles sont en général très attendus.
Le prochain en date, le Huawei P20 Lite, se révèle aujourd'hui à travers de nouvelles photos qui feront monter la température chez les aficionados de la marque chinoise. Le Huawei P20 Lite n'est donc qu'une version du Huawei P20 qui devrait également accueillir le P20 Plus. Une version dévoilée par des photos venant de Slashleaks lors de son passage par l'organisme américain FCC. Des clichés qui permettent de découvrir de manière encore plus précise le design de ce smartphone chinois qui possédera une encoche façon iPhone X. Un choix logique lorsque l'on sait qu'Android P pourra s'adapter à cette dernière qui devient l'une des normes des constructeurs. Une encoche permettant également de loger des capteurs frontaux poussés gérant la reconnaissance faciale.
La partie arrière du Huawei P20 Lite laisse quant à elle entrevoir un double capteur photo et le lecteur d'empreintes ce dernier ne sera donc pas placé sous l'écran. A noter que ce n'est pas la marque Huawei, mais



Shirley qui apparaît au dos et à l'avant de l'appareil : un choix visant à brouiller les pistes quant à l'identité du smartphone chinois.
Bien évidemment, rien n'indique que ce dernier soit effectivement le P20 Lite, mais les chances restent plutôt grandes.
Pour être fixés sur l'identité de ce flagship attendu, il faudra attendre le 27 mars 2018. C'est un événement organisé par le constructeur chinois à Paris permettra de découvrir le fameux téléphone.

Apple promet de corriger Le Bug d'iOS 11.2.5

Le site italien Mobile World a découvert un bug dans iOS 11.2.5, lequel bloque l'accès à des applications comme WhatsApp, Facebook, Messenger, Outlook ou Gmail.
Le site italien Mobile World a découvert un bug dans iOS 11.2.5, lequel bloque l'accès à des applications comme WhatsApp, Facebook, Messenger, Outlook ou Gmail.
Conscient du désagrément, Apple a promis de sortir au plus vite un correctif afin de régler ce problème.
Le bug exploite l'envoie d'un Telugu, une police de caractère indienne. Une fois réceptionné par le destinataire, l'application iMessage plante immédiatement lorsqu'elle tente d'interpréter le caractère spécial.
Un cas également observé avec une foule d'applications de messagerie dont celles citées plus haut. Heureusement, il existe une solution pour se débarrasser de ce bug.
Il suffit de recevoir un nouveau message, lequel permet d'accéder à l'application infectée. Là, il faut se dépêcher de supprimer le message incriminé. Un exercice qui met la réactivité à rude épreuve, mais qui semblerait fonctionner.



Plus de la moitié des revenus mondiaux de smartphones viennent de l'iPhone d'Apple



Lors de l'année 2017, Apple aura réussi un bel exploit. Celui de dépasser la concurrence et s'octroyer 51% des revenus mondiaux de smartphones grâce à son iPhone. Jamais le marché des smartphones ne se sera aussi bien tenu. Des résultats possibles grâce à des performants modèles proposant des technologies fédératrices -la réalité augmentée et la reconnaissance faciale très récemment. Et sur ce marché, plusieurs géants comme Huawei, Samsung ou encore Apple s'affrontent. Et c'est ce dernier et ses résultats des trois derniers mois de 2017 qui nous intéressent. Et pour cause : d'après Strategy Analytics, la firme de Cupertino s'est octroyé 51 % des revenus mondiaux de smartphones grâce à son iPhone. Lors de ces trois derniers mois de l'année dernière, Apple aura donc engendré 61,5 milliards de dollars qui représentent 51% du marché. A côté de lui, son concurrent de toujours Samsung n'aura récolté «que» 18,9 milliards $.
Pourtant, ce dernier a écoulé plus de smartphones en 2017. Cet écart s'explique par le fait que les téléphones estampillés Apple sont beaucoup plus coûteux, l'iPhone X et son tarif, considéré comme prohibitif, en tête.
Bien sûr, Huawei n'est pas en reste et le constructeur chinois progresse avec 8 milliards de CA. La firme a su s'imposer plutôt rapidement sur un marché concurrentiel.
Comme expliqué précédemment, c'est l'augmentation du tarif de ses smartphones qui a permis à Apple de tirer son épingle du jeu. Alors que selon Strategy Analytics, le prix moyen d'un téléphone est de 300 $,
255 en 2016 tandis que les modèles de la firme de Cupertino affichent la moyenne de 800 $.
Pour le cabinet d'analyste, l'iPhone est une «machine à cash». Une politique premium voulue et assumée par la firme depuis ses débuts sur le secteur de la téléphonie.

Si vous êtes diabétiques, ces boissons sont à éviter

Ce ne sera jamais assez répété, les boissons sucrées favorisent la prise de poids et sont dangereuses pour la santé. Florence Foucaut, diététicienne et nutritionniste, dresse la liste des boissons qui ne veulent pas toujours votre bien.

Les jus de fruit

Les consommateurs pensent généralement faire le bon geste en se servant un verre de jus de fruit. Erreur. Certains jus industriels contiennent beaucoup de sucres ajoutés et peuvent donc faire varier la glycémie des personnes diabétiques. Il est conseillé de ne pas dépasser deux verres de jus de fruit par jour, un au petit déjeuner et un dans l'après-midi. La consommation de jus de fruit doit être raisonnable.
En cas de diabète, mieux vaut boire son verre de jus de fruit au cours du repas. La consommation de produits sucrés de façon isolée est déconseillée.
Le mieux : Quand c'est possible, il est conseillé de remplacer un jus de fruit par des fruits frais ou des oranges pressées. D'autant que les fibres ralentiront l'absorption du glucose et par conséquent, les pics de glycémie. Il est fréquent de penser que le nectar est bon pour la santé. Là aussi, c'est une idée fausse puisqu'il est encore plus sucré que les jus de fruits.



Enfin, mieux vaut aussi limiter sa consommation de smoothie en raison de sa forte teneur en sucre.

Les sodas

La consommation de soda favorise la prise de poids et donc l'apparition du diabète de type 2. Par leur forte teneur en sucres et leur pouvoir à faire grimper rapidement la glycémie, les boissons sucrées sont à éviter pour prévenir le diabète.
Pour les personnes diabétiques, le soda est également à consommer avec modération. Mieux vaut privilégier les boissons light ou zéro qui ne contiennent pas de saccharose. Ces boissons sont quand même à consommer avec parcimonie. De même, les boissons énergisantes sont très sucrées et à éviter également.

Les eaux aromatisées

L'eau aromatisée s'avère être un faux-ami. Pensant boire de l'eau, beaucoup de personnes en boivent en grande quantité. Pourtant, qu'elle soit aromatisée à la fraise, au citron aux agrumes ou encore à la pêche, ces eaux contiennent du sucre. Elles peuvent être bues occasionnellement, mais ne doivent en aucun cas se substituer à l'eau minérale.

Les boissons sucrées

Même s'il n'est pas le seul responsable, le régime alimentaire est souvent en cause dans l'apparition du diabète de type 2. La sédentarité, des aliments trop sucrés, trop gras, les boissons sucrées, etc favorisent la prise de poids.
La surcharge pondérale constitue ensuite un important facteur de risque.
Pour éviter l'apparition du diabète de type 2, il est donc conseillé de surveiller son alimentation et de pratiquer une activité physique. Une fois que le diabète s'est installé, il est également impératif de surveiller ses apports en sucre.
Pour les personnes malades, c'est surtout aux variations de glycémie qu'il faut faire attention. Les boissons sucrées sont à boire avec modération.

Utiliser des sprays de produits ménagers endommagerait les poumons

Les femmes qui utilisent régulièrement des sprays de produits ménagers semblent éprouver une plus grande diminution de leur fonction pulmonaire au fil du temps.
Des chercheurs de l'Université de Bergen en Norvège ont analysé les données de 6235 participants à l'enquête européenne sur la santé respiratoire. Ces participants ont été suivis pendant plus de 20 ans pour vérifier l'impact des produits ménagers sur la fonction respiratoire sur le long terme.» Nous craignons que de tels produits chimiques, en causant régulièrement des dommages aux voies respiratoires, jour après jour et année après année, puissent accélérer le taux de déclin de la fonction pulmonaire qui survient avec l'âge» soulignent les chercheurs dont l'étude vient d'être publiée dans la revue de l'American thoracic society.
Leurs recherches ont montré le déclin de la fonction pulmonaire chez les femmes de ménage qui utilisent ces produits quotidiennement était accéléré et «équivalait à fumer 20 paquets de cigarettes par an.
«Un résultat qui n'est guère surprenant quand vous pensez que vous inhalez de petites particules d'agents de nettoyage qui sont destinés à nettoyer le sol et non vos poumons.»
Cette étude a également montré que l'asthme était plus prévalent chez les femmes qui faisaient le ménage chez elles (12,3 %) et chez celles qui en font leur travail (13,7 %) par rapport à celles qui n'utilisent pas ces produits (9,6%). «Le message à retenir de cette étude est qu'à long terme, les produits chimiques de nettoyage causent probablement des dommages assez importants aux poumons», a déclaré Oistein Svanes, le principal auteur de l'étude. «Alors que ces produits chimiques sont généralement inutiles. Un chiffon en microfibres et de l'eau sont plus que suffisant la plupart du temps.»



Un petit-déjeuner équilibré pour éviter la fringale de la journée

On n'a pas trouvé meilleure idée pour démarrer la journée du bon pied que de prendre un petit-déjeuner sain et bien pensé qui apporte suffisamment de carburant pour mener une journée tonique sans coup de barre en matinée.

C'est quoi un petit-déjeuner sain ?

L'idée d'un petit-déjeuner sain est d'apporter à l'organisme à jeun, un apport nutritionnel suffisant et varié pour tenir la matinée sans craquer. Il doit se composer d'un apport de fibres, de gras et de protéines, suffisant et d'éviter d'être trop sucré pour ne pas faire grimper son pic de glycémie dans la matinée.

Un petit-déjeuner sain en version sucrée

On privilégie des fibres qui régulent le taux de sucre et de gras dans le sang tout en gonflant dans l'estomac, et créant un sentiment de rassasiement. Bien vu de les plonger dans un bain de lait végétal avec pourquoi pas une banane coupée en rondelles, de fruits secs comme des raisins secs pour bénéficier des fibres et des antioxydants, mais aussi d'oléagineux comme des noix et des amandes qui complètent les apports en acides gras insaturés.
On accompagne d'une boisson chaude.
Café et thé restent les basiques pour bien démarrer la journée, mais pour ceux qui ont tendance à en boire plus de deux tasses par jour, on peut alterner avec d'autres boissons ne contenant pas de caféine, comme la chicorée, riche en magnésium, ou les infusions. Pour ceux qui ont l'habitude de petit-déjeuner avec du pain, on privilégie les pains complets ou de seigle, plus riches en fibres, - Pour être sûre, demandez à votre boulanger un pain d'une farine ayant un indice d'au moins 65 - qu'on tartine



d'une noix de beurre cru et bio, et qu'on accompagne d'un produit laitier et d'un fruit.

Un petit-déjeuner sain en version salée

Si la matinée est longue et que vous appréciez de manger salé le matin, n'hésitez pas à intégrer des protéines, un œuf, du tofu ou du fromage à votre petit déjeuner. Bien vu de privilégier un fromage à pâte dure qui sont plus riches en protéines. Cet apport en protéines permet une satiété plus durable et évite les fringales en milieu de matinée. Pour ne pas trop charger votre organisme en protéines sur la journée, réduisez d'autant cet apport au dîner, en optant plutôt pour un menu végétarien. A consommer nature, en salade sans sucre, en compote ou en jus et smoothies. Rassasiants et peu caloriques, les fruits peuvent être consommés plus tard dans la matinée, si vous manquez de temps ou d'appétit au petit déjeuner.

Les citoyens néerlandais seront automatiquement donneurs d'organes sauf si ils s'y opposent



Le Parlement néerlandais vient de voter une loi qui prévoit d'inscrire tous les citoyens de plus de 18 ans sur la liste des donneurs d'organes.
38 voix pour, 36 voix contre. C'est avec un vote serré des sénateurs que le Parlement néerlandais vient de ratifier une loi qui inscrit d'office chaque citoyen de plus de 18 ans comme donneur d'organes après leur décès. Dans ce pays de 17 millions d'habitants seuls 40 % des Néerlandais étaient enregistrés sur le registre des donneurs. Un taux incluant les personnes refusant explicitement de donner leurs organes. La nouvelle loi devrait permettre d'augmenter les inscriptions de donneurs d'organes pour répondre aux besoins en transplantations, selon la chaîne de télévision publique NOS. 57 personnes en attente d'une greffe sont décédées faute de donneurs au cours du premier semestre 2016, selon la chaîne NOS reprise par la presse. La députée Pia Dijkstra, à l'origine de ce projet de loi, a déclaré qu'en vertu du nouveau système, toute personne de plus de 18 ans non inscrite sur le registre recevra un mail demandant si elle veut donner ses organes après sa mort.» Ils seront en mesure de répondre : oui, non, mes proches vont décider ou une personne spécifique décidera», a précisé Pia Dijkstra dans un communiqué repris par *The Independent*.
Ceux qui ne répondent pas à la première sollicitation recevront un deuxième mail six semaines plus tard. En cas d'absence de réponse, ils seront considérés d'office comme des donneurs d'organes.
Reste qu'avant tout don, les proches de la personne décédée seront consultés pour donner leur accord. Dans le cas contraire le don ne pourra avoir lieu. En France le don d'organes est régi par trois grands principes de la loi bioéthique à savoir le «consentement présumé», la gratuité du don et l'anonymat entre le donneur et le receveur.
Depuis le 1er janvier 2017 un décret à la loi santé a modifié les modalités de refus au don d'organe, rappelle le site d'informations dondorganes.fr de l'agence de biomédecine. Désormais, l'opposition au prélèvement d'organes et de tissus après la mort doit être inscrite sur le registre national des refus. L'inscription est désormais possible en ligne sur le site : ***registrenationaldesrefus.fr.***

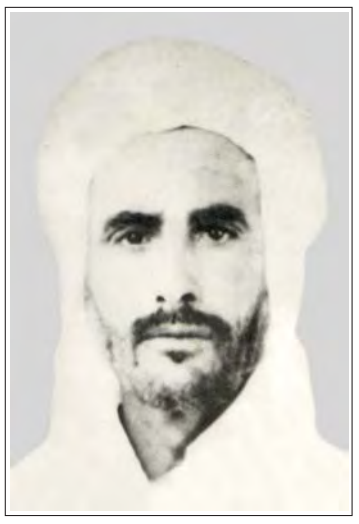
Batna

La bibliothèque principale de lecture publique célèbre cheikh Mohamed-Derradji Mihoubi

La bibliothèque principale de lecture publique dans la ville de Hamla (Batna) a célébré, ce samedi après-midi, le cheikh, l'érudit, le cadi et le moudjahid, Mohamed Derradji Mihoubi (1906-1963) dans une rencontre consacrée à la vie et l'œuvre du cheikh, en présence des membres de sa famille dont son petit fils, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Inscrite dans le cadre d'une série de rencontres culturelles initiées par la bibliothèque principale en coordination avec la Direction de la culture, la rencontre est la première du genre consacrée à l'érudit, Mohamed Derradji Mihoubi, 55 ans après sa disparation, a indiqué son petit-fils. Il a ajouté que les chercheurs, le Dr Larbi Daho, Mohamed Cherif Beghai et Ahmed Bessaih qui ont lancé ces rencontres sont conscients de l'importance de «donner aux futures générations des repères s'agissant des illustres personnages du pays». Mihoubi a ajouté que cette initiative sera généralisée à travers les wilayas pour «mettre la lumière sur les illustres personnages qui ont fait l'histoire de l'Algérie et préserver la mémoire collective».
Evoquant son grand-père, Mihoubi a souligné que l'illustre cheikh a vécu 20 ans dans la région des Aurès abondant sur les sources et les témoignages recueillis pour son livre, paru en 2016 sur Mohamed Derradji Mihoubi. De son côté, Djamel, le fils du cheikh a indiqué que son père était l'élève d'Abdelhamid Ben Badis soutenant que le président de l'Association des oulémas musulmans était derrière la désignation du cheikh Mihoubi comme imam et enseignant dans la région d'Inoughassen et Hedjadj dans les Aurès. Les présents ont rappelé que cheikh Mohamed Derradji Mihoubi est né dans la région d'Aïn Khadra à M'sila et ont abordé son militantisme durant la Guerre de Libération nationale et ses actions au sein de l'association des oulémas musulmans. Des intervenants ont soutenu que le cheikh possédait une bibliothèque très riche composée de précieux livres en théologie, hadith et tafssir, saisie par l'administration coloniale à l'époque. La rencontre baptisée «sur la voie de nos illustres» a été clôturée par un hommage rendu à des membres de la famille du cheikh Mihoubi dont son épouse, Hadja Fatima.

Benadel M.







Infrastructure

L'Institut régional de musique d'Oran baptisé du nom du moudjahid et défunt artiste Blaoui Houari

L'Institut régional de musique et de formation musicale d'Oran a été baptisé, hier, du nom du moudjahid et défunt artiste Blaoui Houari, l'une des figures les plus emblématiques de la musique et chanson oranaise, disparue en juillet dernier. La cérémonie de baptisation s'est déroulée en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, des autorités locales, à leur tête le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, et de nombreux artistes et hommes de culture locaux. Le ministre doit visiter ensuite une exposition d'œuvres de l'artiste peintre Taleb Mahmoud qui se tient actuellement au Musée des arts modernes d'Oran (MAMO) avant d'assister, au théâtre régional d'Oran, à une opérette El Fadjr Wal Miqsalla (l'Aube et la guillotine), un hommage à Ahmed Zabana, le premier chahid guillotiné à la prison Serkadji (Alger), le 19 juin 1956. Toutes ces activités ont été organisées dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du chahid (18 février de chaque année).

Patrimoine

La préservation du quartier de Sidi El Houari à l'ordre du jour

Une commission pour la préservation du vieux quartier de Sidi El Houari (Oran) a été mise en place avec pour mission l'élaboration d'une feuille de route pour la réhabilitation de la vieille ville, a-t-on appris du wali, Mouloud Cherifi. Lors d'une réunion consacrée à ce projet, ce dernier a souligné que cette commission, présidée par Chellah Djida, ancienne cadre des travaux publics et architecte de formation, est composée du P/APC d'Oran, Noureddine Boukhatem, du directeur de la culture de la wilaya, Kouider Bouziane, du responsable de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), Massinissa Ourabah, du président de l'association «Bel Horizon», Koudier Metayer et des signataires de la Déclaration d'Oran sur la préservation du vieux quartier, dont des journalistes. Mouloud Cherifi a indiqué, dans ce cadre, que la commission a pour mission d'élaborer une feuille de route pour la préservation du quartier de Sidi El Houari, un musée à ciel ouvert, un site gorgé d'histoire dont le patrimoine doit être protégé.
«Notre objectif est de restaurer tout le vieux bâti de Sidi El Houari et la mission de la commission est de dresser une carte sur ce qui doit être préservé dans ce quartier, notamment les constructions qui ont une valeur historique et architecturale», a déclaré Mouloud Cherifi, ajoutant que l'état des lieux permettra d'avoir une bonne visibilité pour l'élaboration d'une feuille de route pour la préservation de ce quartier historique qui a également un intérêt touristique très particulier. Dans ce cadre, le wali d'Oran a affirmé qu'il y a une véritable volonté politique pour la prise en charge de ce dossier et que tous les moyens seront mis en place pour la réhabilitation de ce quartier, précisant que ce dossier sera concrétisé avec l'aide des associations spécialisée dans ce domaine, comme c'est le cas de l'association «Bel Horizon». Par ailleurs, il a annoncé qu'un budget de 15 millions de dinars sera dégagé pour la phase étude de ce dossier, signalant que la mission du bureau d'étude, déjà engagé auparavant avant d'être gelée, vient d'être réactivée. Mouloud Cherifi a également fait savoir qu'un budget annuel sera alloué à la réhabilitation du vieux quartier de Sidi El Houari, ajoutant que la Direction de la culture sera renforcée par des cadres spécialisés dans la préservation du patrimoine.
Le wali d'Oran a également souligné la nécessité d'associer les vieilles familles de Sidi El Houari, véritable mémoire du quartier, et les encourager à la réhabilitation de leurs propriétés, ce qui aura pour effet de créer un effet d'entraînement vis-à-vis des autres habitants du quartier et dont les immeubles sont récupérables. Une opération de fouilles archéologiques sera lancée incessamment au niveau de



la vieille Casbah de Sidi El Houari et, financée par le ministère de l'Enseignement supérieur, a annoncé le président de l'association «Bel Horizon» qui a été associée à cette opération.
Pour rappel, le quartier historique de Sidi El Houari a été décrété «secteur sauvegardé» par un décret exécutif daté du 22 janvier 2015 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la «vieille ville» de Sidi El Houari. Le décret publié dans le numéro du 8 février 2015 du Journal officiel stipule qu'un secteur sauvegardé de la vieille ville de Sidi El Houari a été créé dans la wilaya d'Oran dénommé «vieille ville».
Avec son classement, le quartier de Sidi El Houari devient un secteur sauvegardé avec une réglementation spécifique et des projets spécifiques qui représentent un pas réel vers la sauvegarde du patrimoine, évitant les constructions et les démolitions anarchiques. Il existe à Sidi El Houari d'innombrables sites et monuments historiques, vestiges des différentes périodes qu'a connues Oran par le passé, depuis sa fondation en l'an 902.
Certains de ces monuments sont déjà classés. D'autres ne le sont pas encore et les spécialistes estiment qu'il y a urgence à les protéger car le «vieil Oran» est un quartier chargé d'histoire. «Bien exploité, ce quartier pourra devenir une destination touristique très importante», s'accorde-t-on à dire.
Parmi les sites protégés, figurent la Mosquée de la Perle, le Palais du Bey, la Mosquée du Pacha, la Porte d'Espagne, la Porte de Canastel, ainsi que de nombreux immeubles ayant une valeur historique et architecturale.

«Le générique d'Or» se tiendra le 5 mai à Alger

La 1e édition de la manifestation «Le générique d'Or» se tiendra le 5 mai à Alger, indique le Réseau algérien des professionnels du cinéma et de la télévision (Rapcit) dans un communiqué.
L'initiative concerne toutes les productions dramatiques télévisées durant l'année 2017. A travers cette manifestation le Rapcit aspire encourager et promouvoir l'activité dramatique en Algérie, lit-on dans ce communiqué. Quant aux critères de sélection des travaux, ils seront prochainement annoncés, ajoute la même source.

H. Hadjam

Egypte

La momie du fils de Ramsès III exposée au musée du Caire

Le Musée égyptien du Caire expose depuis cette semaine la «momie hurlante» du fils d'un pharaon accusé d'avoir ourdi un complot visant à tuer son père. Cette momie baptisée «l'inconnu E» offre un visage crispé dont la bouche ouverte semble hurler de douleur. Selon le ministère égyptien des Antiquités, les analyses d'ADN ont confirmé qu'elle serait celle d'un des fils de Ramsès III, un pharaon qui régna entre 1186 et 1155 avant J.-C. Des signes sur cette momie semblent attester que l'homme a été pendu et recouvert de peau de mouton que les Egyptiens considéraient comme impure. Pentawere, le fils de Ramsès III, avait été condamné à la pendaison pour son implication dans un complot contre son père, selon des papyrus. Il aurait conspiré avec sa mère Tiye, 2e femme de Ramsès III, pour tuer le pharaon.
L'histoire ne précise pas clairement si Ramsès III a effectivement été assassiné, mais il existe des indications selon lesquelles il aurait été poignardé dans le cou. Une amulette avec œil d'Horus symbolisant consolation et protection avait été placée autour du cou de Ramsès III, selon le ministère.



Sahara occidental

Des eurodéputés pour la publication des «lignes directrices» sur l'arrêt de la CJUE

La Commission européenne doit publier les «lignes directrices» sur les implications de l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) du 21 décembre 2016, communiquées aux autorités douanières des Etats membres de l'Union, ont plaidé des députés européens, exigeant de l'institution des précisions sur les droits de douanes non payés sur les importations en Europe de produits issus du Sahara occidental.

Dans une question adressée à l'Exécutif européen, les eurodéputés Ivan Stefanec et Jana Zitnanska ont exhorté ce dernier à partager avec le Parlement européen le contenu de ces «lignes directrices» et à préciser les moyens mis à la disposition des autorités douanières des Etats membres de l'UE pour contrôler l'origine des produits. Le 24 juillet dernier, la chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini avait déclaré devant le Parlement européen que des «lignes directrices» sur les implications de l'arrêt de la CJUE qui a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental, ont été communiquées aux autorités douanières des Etats membres de l'Union. «Ces lignes directrices prévoient qu'en cas de doutes fondés quant à l'origine des marchandises, les autorités douanières doivent procéder à des recherches conformément aux dispositions relatives à la coopération administrative énoncées au titre VI du protocole N°4 à l'Accord d'association UE-Maroc», avait-elle souligné.
Les eurodéputés Stefanec et Zitnanska ont appelé, à ce titre, la Commission à fournir des chiffres sur les droits douanes non payés depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association UE-Maroc et l'application de tarifs douaniers préférentiels prévus dans cet accord aux produits issus du Sahara occidental. Or, le Commissaire européen aux Affaires économiques, Pierre Moscovici avait affirmé en septembre dernier que le recouvrement des droits de douanes sur les produits importés dans l'UE du Sahara occidental avant la publication de l'arrêt de la CJUE «n'est pas justifié». «(...) la Commission a informé les autorités douanières des Etats membres que, compte tenu de la nature exceptionnelle des circonstances de l'affaire, exposées dans la décision de la Cour, il n'est pas justifié de recouvrir les montants pertinents des droits de douanes auprès des entreprises importatrices», avait-il expliqué. Partant du principe que les autorités douanières des Etats membres de l'UE ont pris en compte l'arrêt de la CJUE en se conformant à ses dispositions, ces députés européens ont demandé à la Commission de préciser le montant des droits de douanes perçues sur les importations en provenance du Sahara occidental depuis le jugement de la Cour rendu le 21 décembre 2016. Cependant, en réponse à une question de l'eurodéputée italienne Barbara Matera, Federica Mogherini avait reconnu que «la situation rend difficile pour l'UE de quantifier avec précision la part du commerce total provenant effectivement du Sahara occidental». En d'autres termes, l'UE censée mettre fin aux importations en provenance du Sahara occidental dans les termes de l'accord d'association UE-Maroc, n'est pas en mesure de quantifier, ni d'identifier «avec précision» les produits provenant de ce territoire.
De leur côté, les eurodéputés Ignazio Corrao , Fabio Massimo Castaldo et Dario Tamburrano ont invité la Commission européenne à s'expliquer sur l'autorisation accordée à 150 entreprises, principalement, européennes et implantées dans les territoires occupés du Sahara occidental, pour exporter vers le marché communautaire.
«Compte tenu de l'arrêt de la Cour de justice de l'UE, la Commission peut-elle expliquer pourquoi ces entreprises ont été inscrites sur la liste ?» des entreprises autorisées à exporter vers l'UE, ont-ils écrit dans une question adressée à l'Exécutif européen. Les députés européens ont exhorté, à ce titre, la Commission à réviser cette liste pour se conformer à l'arrêt de la CJUE qui exclut le Sahara occidental du champ d'application des accords UE-Maroc. Pour ces parlementaires européens, ces entreprises bénéficient frauduleusement des tarifs douaniers préférentiels prévus dans l'accord d'association UE-Maroc et «se livrent à une concurrence déloyale vis-à-vis des producteurs de l'UE»



L'IUSY accorde à l'Union des étudiants sahraouis le statut de membre

L'Union internationale de la jeunesse socialiste (IUSY) a accordé, ce samedi, à l'Union des étudiants sahraouis le statut de membre à part entière lors de la 2e journée de son 33e congrès qui se tient à Becici dans la République de Monténégro.
L'Union des étudiants sahraouis avait la qualité d'observateur au sein l'IUSY. Par ailleurs, les délégués des organisations de jeunesse participant au congrès ont refusé d'accorder la qualité de membre à la Jeunesse socialiste marocaine, «un signe fort à ce pays occupant dont le gouvernement refuse de se plier à la légalité internationale au Sahara occidental», a-t-on ajouté.
Une délégation de l'Union de la jeunesse sahraouie prend part aux travaux de ce 33e Congrès de l'IUSY qui a adopté, ce samedi, une recommandation sur le Sahara occidental appelant la communauté internationale à imposer le respect du droit international humanitaire au Sahara occidental occupé.
La recommandation appelle à «élargir les prérogatives de la Minurso pour inclure la surveillance des Droits de l'Homme» et à «libérer tous les prisonniers politiques sahraouis détenus dans différentes prisons marocaines». La recommandation appelle également à «mettre un terme au pillage des ressources naturelles du Sahara occidental dans les territoires occupés et à ne pas encourager les multinationales, notamment européennes, à se livrer à de telles pratiques», soulignant «la nécessité de maintenir les aides humanitaires aux réfugiés sahraouis». Le Congrès devra élire une nouvelle direction.
La Jeunesse de Sakia El Hamra et Oued Eddahab est candidate au poste de vice-président.

Espagne : un élan de solidarité multiforme avec la cause sahraouie

Le mouvement espagnol de solidarité avec la cause sahraouie (associations, parlementaires, mairies) s'active intensément, ces jours ci afin de mettre plus de visibilité sur ce conflit et sur les souffrances qu'endure le peuple sahraoui contraint à l'exil depuis plus de 42 ans. Diverses actions sont programmées et organisées à cet effet tant sur le plan culturel, politique, humanitaire, juridique et académique à l'effet de rendre plus visible cette cause, la soutenir politiquement et dénoncer toutes les violations des Droits de l'Homme commises par l'occupant marocain. Coïncidant avec le 42e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), le Conseil municipal de Lasarte Oria vient d'approuver à l'unanimité de ces groupes politiques une motion dans laquelle il dénonce la violation du «droit de manifester dans les territoires sahraouis occupés, les arrestations arbitraires, la torture et les mauvais traitements, les viols, les disparitions et toutes les agressions contre les Droits de l'Homme commises dans les territoires occupés du Sahara occidental».
Le Conseil municipal a décidé d'organiser divers actes devant permettre à la population de cette localité espagnole «de connaître la situation du peuple sahraoui en organisant une Conférence-débat sur le conflit sahraoui, outre une manifestation pour revendiquer le droit au peuple sahraoui au référendum d'autodétermination. Le drapeau de la RASD sera également accroché le 27 février à la mairie», souligne-t-on. De son côté, la ville de Los Llanos et l'Association des îles Canaries amie avec le peuple sahraoui (ACAPS) organiseront début mars prochain la 2e édition du festival «Tadamun» à l'occasion de la célébration du 42e anniversaire de la RASD.
Un programme culturel diversifié ouvert au grand public est prévu à cet effet. Le directeur général des Affaires étrangères au gouvernement régional des Iles Canaries, Julio Cabrera Rocha a souligné «l'engagement du gouvernement régional à contribuer dans de pareils événements qui sont conformes à la politique régionale de développement et de coopération internationale». Par ailleurs, des députés provinciaux de Grenade, de retour d'un voyage des camps de réfugiés sahraouis ont souligné que le but de ce voyage est de sensibiliser la ville de Grenade afin qu'elle connaisse, à travers ses politiciens les problèmes que vit le peuple sahraoui. Les députés provinciaux des travaux publics et du Logement, José Maria Villegas, et Irene Salon, ont relevé la situation difficile que vit le peuple sahraoui qui dépend principalement de l'aide humanitaire internationale.
«Il est nécessaire, indispensable et urgent de trouver une solution à ce conflit», ont-ils dit avant de rappeler que «ce peuple attend depuis 42 ans un référendum d'autodétermination».
Par ailleurs, ils ont mis l'accent sur la nécessaire implication des politiciens et de la société de Grenade pour prendre conscience et de s'engager davantage pour la cause du Sahara occidental.
Des institutions universitaires comme la faculté de droit de Valence se penchent également sur l'analyse de la situation des Droits de l'Homme dans les territoires occupés.
Une rencontre intitulée «où sont les Droits de l'Homme ?», sera abritée par la faculté de droit de Valence ou juristes et spécialistes en droit international tenteront le lundi prochain de débattre de cette situation tant décriée par des observateurs, des ONG et par des activistes sahraouis. Sur le plan humanitaire, les campagnes de collecte de produits alimentaires se poursuivent à travers toute l'Espagne.
Dans ce cadre l'association de la ville de campo de Gibraltar a annoncé, ce samedi la collecte de 24 tonnes de nourriture et autres produits qu'elle va acheminer prochainement vers les camps de réfugiés sahraouis. Dans un communiqué, cette association a annoncé que l'aide humanitaire se compose essentiellement de denrées non périssables et d'autres produits destinés à des projets de coopération. Des expositions photographiques «les exilés, visions sahraouies», œuvres d'artistes espagnols sont également organisées dans certaines villes espagnoles pour refléter la vie et la situation difficile du peuple sahraoui après 42 ans d'exil et d'attente d'un référendum d'autodétermination.

Iran

Plus de 60 morts dans le crash d'un avion

Les 66 passagers et membres d'équipage d'un avion de ligne iranien ont péri, ce dimanche, dans le crash de leur appareil dans une région montagneuse du sud-ouest de l'Iran, a indiqué un porte-parole de la compagnie iranienne Aseman.

«Après des recherches dans la zone où l'avion s'est écrasé, nous avons été informés que toutes les personnes à bord avaient perdu la vie», a précisé Mohammad Tabatabai à la télévision d'Etat iranienne IRIB. L'appareil transportait 60 passagers dont un enfant ainsi que 6 membres d'équipage. On ignorait dans l'immédiat les causes exactes du crash, mais une tempête de neige s'abattait sur la région ces dernières heures. L'avion de la compagnie Aseman Airlines a quitté l'aéroport de Téhéran aux alentours de 08h00 locales (04h30 GMT) pour la ville de Yasouj dans la province d'Ispahan, dans le sud-ouest du pays, a-t-il ajouté. Il s'est écrasé sur le mont Dena, dans la chaîne montagneuse Zagros, à environ 500 kilomètres de Téhéran et à moins de 25 km de sa destination, selon lui. Le chef de l'organisation de l'aviation civile iranienne, Reza Jafarzadeh, a également confirmé le crash de l'appareil. Une douzaine d'équipes de secours du Croissant-Rouge iranien ont été envoyées dans la région de l'accident.

Accès difficile

«En raison du relief montagneux, il n'est pas possible d'envoyer des ambulances», a toutefois précisé Mojtaba Khaledi, le porte-parole des services de secours à l'agence de presse iranienne Isna.
Un hélicoptère qui a tenté d'atteindre le lieu de l'accident n'a pas pu atterrir en raison des mauvaises conditions météorologiques, selon les services d'urgence à la télévision publique.
L'avion était un ATR-72. ATR, co-entreprise entre Airbus et Leornardo-Finmeccanica, est le leader mondial des avions à turbo-propulsion de moins de 90 places. Le dernier accident grave d'un avion civil en Iran remonte à 2014, quand 39 personnes avaient été tuées dans le crash d'un Antonov 140 de la compagnie iranienne Sepahan, peu après son décollage de l'aéroport de Mehrabad, dans le sud de Téhéran. L'avion effectuait une liaison intérieure entre Téhéran et la ville de Tabass (est).



Trois ans plus tôt, en 2011, un avion civil s'était écrasé dans le nord du pays faisant près de 80 morts

Les sanctions imposées pendant de nombreuses années par les Etats-Unis, l'ONU et les pays européens ont empêché les autorités iraniennes d'acheter des pièces de rechange ou des avions occidentaux pour renouveler la flotte civile du pays, dans un état vétuste.
L'industrie du transport aérien était soumise à un embargo américain depuis 1995, empêchant les compagnies d'acheter des avions civils ou des pièces détachées et les forçant à clouer au sol une partie de leur flotte.
Cet embargo a été partiellement levé par l'accord sur le nucléaire signé en 2015 par l'Iran et les grandes puissances (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne). Cet accord prévoit une levée progressive des sanctions contre Téhéran en échange d'un renoncement au nucléaire militaire devrait permettre aux compagnies aériennes de pouvoir de nouveau acheter des avions de ligne. Après cette levée partielle des sanctions, Iran Air a signé fin 2016 une commande ferme de 100 appareils du constructeur Airbus pour un montant d'environ 20 milliards $.
Iran Air et l'avionneur américain Boeing avaient également signé la même année leur plus gros contrat depuis près de 40 ans, portant sur l'achat de 80 appareils destinés à remplacer la flotte iranienne vieillissante.

Elections municipales en Tunisie

274 municipalités briguées, 3 jours après l'ouverture des candidatures



Le dépôt des candidatures pour les prochaines élections municipales pour les 360 circonscriptions électorales en jeu en Tunisie a atteint 78 %, 3 jours après l'ouverture des candidatures, a rapporté, ce dimanche, l'agence TAP citant Anis Jarboui, membre de l'Instance supérieure indépendante des Elections (ISIE). «Un total de 274 municipalités ont fait l'objet de dépôt de candidatures pour l'échéance électorale prévue le 6 mai prochain, alors que 76 municipalités n'ont fait l'objet d'aucune candidature pour briguer des sièges de ses conseils municipaux», a-t-il précisé.
Jarboui a fait savoir que les municipalités qui n'ont fait l'objet d'aucune candidature «sont pour la plupart des municipalités récemment créées implantées dans les gouvernorats de Siliana, Kasserine, Gafsa, Gabès et Tatatouine» alors que la direction annexe des élections à Nabeul 1 a enregistré le plus grand nombre de candidatures. Le dernier délai pour le dépôt des candidatures est fixé au 22 février courant avant l'annonce par l'ISIE des listes officielles validées le 3 mars prochain, rappelle-t-on, alors que les listes définitives seront connues le 4 avril après l'examen des recours.

Etats-Unis

Des Américains manifestent pour demander un durcissement du contrôle des armes

Plus d'une centaine de personnes ont participé à un rassemblement devant le siège de «La National Rifle Association», le puissant lobby des armes à feu, à Fairfax, en Virginie, rapporte la presse américaine hier.
Les manifestants ont appelé à renforcer le contrôle de la circulation des armes dans le pays après la fusillade qui a fait 17 morts dans un lycée de Parkland, en Floride, relate WJBDradio.com. Le massacre de Parkland a relancé le débat sur les ventes d'armes aux Etats-Unis, protégées par le second amendement de la Constitution, sans toutefois faire bouger les lignes entre partisans et adversaires d'un contrôle renforcé.
Parmi les manifestants figuraient des proches des victimes ainsi que Gerry Connolly, membre du Congrès représentant la Virginie.
«C'est à cause de vous que ces enfants sont morts», a-t-il lancé aux opposants au renforcement du contrôle des armes.
Plusieurs proches des victimes de la tuerie sur le campus de l'Université de Virginia «Tech en 2007» ont également rejoint le rassemblement, selon la même source. Peter Reed, dont la fille Mary compte parmi les victimes de cette fusillade, a confié que ce qu'il s'est passé, mercredi, a ravivé en lui des «souvenirs horribles». «C'est de la folie», a-t-il ajouté. En Floride, où s'est produit le drame le plus récent, les survivants de la fusillade ont eux-aussi participé à un rassemblement. De nombreuses personnes qui participaient au rassemblement à la mémoire des victimes, samedi, à Fort Lauderdale ont appelé à l'adoption d'une nouvelle loi sur les armes et critiqué le président Donald Trump, qui a mis en cause le déséquilibre psychologique du tireur, Niko.

Mexique

Début de campagne pour les 3 principaux candidats à la présidentielle

La campagne électorale au Mexique à la présidentielle de juillet prochain a été officiellement lancée, hier, lors de plusieurs rassemblements dans la capitale, animés par les trois principaux candidats.
La course est encore ouverte pour succéder au Président Enrique Peña Nieto, au terme d'un mandat de six ans marqué par plusieurs grandes réformes.
Actuellement en tête des sondages, Andrés Manuel Lopez Obrador, surnommé AMLO, fait pour l'heure figure de favori. Cet homme de gauche souvent qualifié de populiste, a tenté d'adoucir son image afin d'élargir son électorat.
Seconde place dans les intentions de vote figure Ricardo Anaya du Parti action nationale (PAN - conservateur). 3e position apparaît l'ancien ministre des Finances José Antonio Meade, un technocrate respecté qui porte les couleurs du parti au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, droite).
Officiellement, la campagne ne débute pas avant le 30 mars.
Mais en pratique, les intronisations de dimanche marqueront le départ de la course à l'élection, après une pré-campagne qui a duré plusieurs mois.

République tchèque

Arrestation de 35 migrants près de la frontière tchéco-allemande

Trente-cinq migrants clandestins dont 11 enfants, ont été arrêtés par la police tchèque dans la région de Plzen, en Bohême de l'Ouest, à proximité de la frontière allemande, ont rapporté, hier, les médias locaux. Les migrants dont la nationalité n'a pas été précisée, étaient cachés à l'arrière de deux camions, selon la même source. En provenance de la Roumanie, les deux camions sont arrivés en République tchèque via la Slovaquie, a indiqué la police.
Les chauffeurs et leurs accompagnateurs, âgés de 26 à 37 ans, ont été mis en examen. Les migrants ont été pris en charge par les autorités et placés dans un centre destiné aux étrangers. En 2017, la police a arrêté 172 migrants illégaux sur le territoire tchèque, en transit vers d'autres pays européens, alors qu'ils étaient 511 en 2016 et plus de 2200 en 2015.

Palestine

Deux Palestiniens tués par l'armée israélienne

Deux Palestiniens ont été tués dans la bande de Ghaza par des tirs de l'armée israélienne ont déclaré, hier, des sources médicales palestiniennes.
Les deux victimes palestiniennes ont été tuées à l'est de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, selon les mêmes sources.
Selon des témoins oculaires palestiniens, ils ont été atteints par des tirs près de la frontière entre Israël et la bande de Ghaza, gouvernée par le mouvement palestinien Hamas.
L'armée israélienne a déclaré sans autres précisions qu'elle avait tiré «des coups de semonce» en direction d'un groupe de Palestiniens qui s'approchaient de la clôture marquant la frontière «d'une manière suspecte».
Israël a mené depuis samedi des frappes aériennes sur 18 positions du Hamas dans la bande de Ghaza.

Russie

Moscou exhorte l'OSCE à réagir à une récente attaque contre un centre culturel russe à Kiev

Les autorités russes espèrent que l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) va réagir rapidement à la récente attaque du Centre russe pour la science et la culture, à Kiev, la capitale ukrainienne, a déclaré, ce samedi, le représentant permanent de la Russie au sein de l'OSCE, Alexander Lukashevich.

Plus tôt dans la journée de samedi, une trentaine de radicaux ukrainiens réclamant que le centre mette fin à ses activités en Ukraine, ont fait irruption dans le bâtiment où il est situé et ont causé des dégâts importants, selon le ministère russe des Affaires étrangères.
«En raison de cette provocation et de ces menaces, nous faisons appel à la Mission spéciale de surveillance en Ukraine de l'OSCE et lui demandons de réagir rapidement à cet accès scandaleux de nationalisme agressif et de publier un rapport urgent sur ce qui s'est passé de façon à ce que l'ensemble des membres de l'OSCE soient informés de cet acte de barbarie», a déclaré Lukashevich dans un commentaire publié sur le site web du ministère. Moscou a également demandé aux autorités ukrainiennes de faire une déclaration officielle condamnant les actes perpétrés par les activistes radicaux ainsi que leur «nationalisme effréné», poursuit le document.
Parallèlement, suite à l'attaque, la Russie «va prendre toutes les mesures nécessaires», via les moyens diplomatiques, a déclaré Eleonora Mitrofanova, directrice de l'agence de coopération étrangère russe (Rossotrudnichestvo) à laquelle le Centre russe pour la science et la culture est affilié, citée par l'agence de presse Sputnik.



● Venezuela

Des manœuvres militaires les 24 et 25 février

Le président du Venezuela Nicolas Maduro a ordonné, ce samedi, la tenue les 24 et 25 février de manoeuvres militaires, auxquelles participeront aussi des civils. «J'ai ordonné aux forces armées, conjointement avec notre peuple, dans une union civilo-militaire, de mener les manoeuvres militaires Independencia 2018 samedi 24 et dimanche 25 février», a déclaré Maduro dans une allocution diffusée par les médias.
Le Président Maduro se trouvait dans l'Etat de Vargas, situé dans le nord du Venezuela, sur la mer des Caraïbes, où il assistait à l'appareillage du navire-école vénézuélien Simon Bolivar pour un périple où il fera escale dans douze pays d'Amérique latine. Ces manoeuvres annuelles serviront à «parfaire l'efficacité des équipements, le mouvement des troupes, des chars, des missiles, des avions, des hélicoptères» et à renforcer «l'âme nationale», a précisé Maduro.

● Indonésie

Le gouvernement achète 11 avions de combat à la Russie

L'Indonésie a signé un contrat pour l'achat de 11 avions de chasse Sukhoï Su-35 à la Russie pour une valeur de 1,14 milliard $, a annoncé, ce samedi, un porte-parole du ministère indonésien de la Défense. Deux des appareils seront livrés en août 2018, six autres dans un délai de dix-huit mois et les trois restants cinq mois plus tard, a précisé ce responsable, Totok Sugiharto, ajoutant que le contrat avait été signé, mercredi, à Jakarta, par des responsables des deux pays. L'Indonésie et la Russie avaient signé début août un protocole d'accord pour la livraison d'avions militaires russes en échange de matières premières indonésiennes telles que l'huile de palme, le thé ou le café.

● Liban

Un civil syrien tué dans un incident de tirs sur la frontière libano-syrienne

Un civil syrien a été tué et un autre blessé lors d'un incident de tirs, samedi à l'aube, sur la frontière libano-syrienne, selon une source sécuritaire du Liban. Le corps du civil tué a été retrouvé du côté syrien de la rivière séparant les deux pays, selon la même source. Le blessé syrien a réussi à traverser la rivière en nageant pour regagner le Liban où il a été transporté dans un hôpital pour être soigné. Le civil tué a été identifié comme étant Khaled Al Hassan, un déplacé syrien, vivant dans le village Al Sheikh Abbas dans le nord du Liban, tandis que le blessé Mohammad Al Jabouri, un autre déplacé, vivait dans le village d'Abboudieh, également dans le nord du Liban.
Des habitants du village d'Abboudieh ont affirmé à Xinhua avoir entendu, samedi à l'aube, des coups de feu et vu des membres de l'armée syrienne être près du corps du civil tué qui l'ont transporté à l'intérieur de la Syrie. Les services de sécurité libanais ont ouvert une enquête sur cet incident et posé des questions au Syrien blessé.

● Egypte

Sept terroristes tués par l'armée égyptienne dans le cadre de la campagne «Sinaï 2018»

L'armée égyptienne a tué sept terroristes dans la province instable du Sinaï Nord dans le cadre d'une campagne antiterroriste intitulée «Sinaï 2018» lancée récemment par l'Egypte, a annoncé, samedi, le porte-parole de l'armée, Tamer Al Refaay. Les forces armées ont abattu au total 63 terroristes dans le nord et le central de la péninsule du Sinaï depuis le début de l'opération antiterroriste de grande envergure le 9 février et la police en a tué 13 pendant cette période. Lors des raids effectués samedi, les forces égyptiennes ont détecté et désamorcé 45 dispositifs d'explosifs et détruit 158 repaires de terroristes où se cachaient des armes et des munitions, a précisé le porte-parole dans un communiqué. «408 criminels et suspects recherchés ont été arrêtés», faisant passer le nombre de personnes arrêtées à environ 1300, a affirmé Al Refaay. Jusqu'ici, les forces de sécurité égyptiennes ont tué des centaines de terroristes et arrêté des milliers de suspects lors de la guerre antiterroriste déclarée par le Président Abdel Fattah Al Sissi, après le renversement du Président Mohamed Morsi en 2013.

Nigeria

Triple attentat suicide tuant 19 personnes

Trois kamikazes suspectés d'appartenir à Boko Haram se sont fait exploser sur un marché aux poissons près de Maiduguri dans le nord-est du Nigeria, tuant 19 personnes, dont un soldat. Un triple attentat-suicide qui intervient alors que les procès de centaines de membres présumés de l'organisation terroriste se tenaient cette semaine «J'étais à un magasin pour charger mon portable quand j'ai entendu une explosion. J'ai réalisé que c'était une bombe. Nous étions à l'intérieur quand c'est arrivé et une personne est morte sur le coup», raconte un survivant. L'armée et le gouvernement nigérians ont affirmé à plusieurs reprises que les djihadistes étaient sur le point d'être vaincus. Mais ils continuent de mener des attentats-suicides et des attaques dans des villages reculés de brousse ou en périphérie des villes.

RDC

Plus de 15 miliciens du groupe Yakutumba capturés par l'armée dans le Sud-Kivu

Le secteur opérationnel Sokola 2 des forces armées régulières de la République démocratique du Congo (FARDC) a annoncé, ce samedi, avoir capturé plus de quinze combattants du groupe Yakutumba sur l'axe Kikonde-Kazimia, dans la forêt de Ngandja, dans la province du Sud-Kivu, dans l'Est du pays.
Selon les autorités militaires sur place, les miliciens du groupe Yakutumba capturés accompagnés de leurs armes seront acheminés à Uvira, avant leur transfèrement vers les zones de cantonnement prévu par les autorités.
A en croire les mêmes sources militaires ces miliciens vont rejoindre un autre groupe qui est également en transfèrement, loin de la zone opérationnelle. Lors de l'annonce de l'arrestation de ces miliciens à Bukavu, l'armée a également affirmé qu'une quantité importante de leurs armes de guerre, dont des armes d'appui et des mitraillettes, ont été récupérées, mais que leur chef milicien court toujours.
Les FARDC ont réussi à déloger la semaine dernière le chef de guerre du groupe Yakutumba et ses miliciens de leurs bases habituelles situées proches de la ville d'Uvira dans le Sud-Kivu depuis plusieurs années.
Selon des sources de l'armée sur place, le chef de ce mouvement a traversé la frontière avec le Burundi.

Brésil

Instauration d'un ministère de la Sécurité publique pour combattre la criminalité croissante

Le Brésil créera un ministère de la Sécurité publique pour combattre la criminalité croissante, a annoncé, ce samedi, le président brésilien Michel Temer.
Le nouveau ministère devra surveiller la police fédérale, la police fédérale d'autoroute, le département pénitentiaire national et le secrétariat de la Sécurité publique, qui sont surveillés jusqu'à présent par le ministère de la Justice.
Le Président Temer a fait cette annonce à l'issue d'une réunion à Rio de Janeiro avec des responsables militaires et régionaux sur la militarisation croissante des missions de sécurité dans l'Etat de Rio de Janeiro, la destination touristique la plus visitée du pays. «Nous n'allons pas arrêter ici. Très prochainement, d'ici la semaine prochaine (...) j'envisage de créer un ministère spécial chargé de la sécurité publique qui coordonnera la sécurité publique à l'échelle nationale, évidemment sans nuire à la compétence de chaque Etat fédéral», a déclaré le Président Termer lors d'une conférence de presse. Cependant, il n'a pas révélé le candidat qu'il a choisi pour diriger le ministère. Mercredi dernier, le ministre brésilien de la Défense, Raul Jungmann, a jugé «inadmissibles et inacceptables» les violences ayant émaillé les célèbres célébrations du carnaval de Rio.



L'ECHO D'ALGERIE
www.lechodalgerie-dz.com

Journée nationale du chahid

Message du Président Abdelaziz Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé, hier, un message à l'occasion de la Journée nationale du chahid,



«Mesdames, Messieurs
Cette Journée nationale du chahid est une tradition que nous perpétuons en vue de méditer le sens des énormes sacrifices consentis par les enfants de notre partie pour l'indépendance, la liberté et la dignité, et à travers lesquels nos chouhada ont donné le meilleur exemple du rejet de la tyrannie et de l'avilissement et le refus de l'oppression et de l'injustice, relevant avec bravoure et assurance le défi d'affronter la tyrannie d'un ennemi qui a excellé dans l'usage de tous les moyens matériels et humains pour justifier l'oppression des peuples et la spoliation de leurs richesses. Le chahid a défendu la terre, l'honneur, les valeurs et la civilisation de la nation, mais aussi son existence et après rassembler sa force, il a mobilisé ses capacités intellectuelles et son génie dans le but d'accomplir son devoir de sacrifice en faveur d'une cause légitime, un devoir existentiel dont l'écho a retenti à travers tous le territoire national. Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivant auprès de leur seigneur, bien pourvus et joyeux de la faveur qu'Allah leur a accordée et ravis que ceux qui sont restés derrière eux et ne les ont pas encore rejoints, ne connaîtront aucune crainte et ne seront point affligés. Ils demeureront vivant dans la mémoire et l'histoire de la nation qui les célèbrent chaque année pour leur témoigner sa reconnaissante et leur assurer que leurs sacrifices ne seront jamais vains. Nous devons en cette journée, nous incliner avec respect et déférence à la mémoire de Ceux qu'Allah a comblé de Sa grâce éternelle, Ceux qui ont sacrifié leurs vies pour l'indépendance de notre patrie et la liberté de notre peuple et nous ont permis de célébrer aujourd'hui leur mémoire en reconnaissance de leur mérite dans tout ce que nous avons accompli et ce qui reste à accomplir pour le développement et le progrès de notre patrie. Je saisi cette occasion pour exprimer sa haute considération et sa profonde reconnaissance aux compagnons moudjahidine et moudjahidate qui ont contribué avec détermination et sacrifice au recouvrement de l'indépendance de l'Algérie et qui, par la grâce d'Allah, ont contribué à l'édification de la patrie.

Mesdames, Messieurs
Par la commémoration aujourd'hui du message du chahid, nous réaffirmons notre mobilisation pour continuer à avancer résolument sur la voie du développement et à relever les défis en vue de faire de leur pays un modèle à suivre dans l'accomplissement de sa mission civilisationnelle, comme il fut un exemple pour les peuples affaiblis dans l'affranchissement du joug colonial, sous toutes ses formes. La révolution de libération a insufflé à l'Algérien une grande confiance en soi et en la patrie et a forgé son caractère de toutes les épopées et gloires de sa patrie et qui ont construit la personnalité algérienne, qui se distingue par ses positions et ses principes et reflétant l'image d'une Algérie debout et constante qui tire, de chaque période de son histoire, des enseignements dont elle puise la force et la détermination de ses enfants. En cette Journée nationale du chahid, nous devons renouveler la détermination à aller de l'avant, tous ensemble, sur la voie du développement de notre pays, en s'appuyant sur les constantes historiques nationales, qui ont rassemblé et uni notre peuple pour le sacrifice dans le cadre de la glorieuse Révolution nationale et même avant à travers les résistances populaires et le mouvement national. Des constantes fondamentales ont été valorisées à travers les combats héroïques du peuple et sa lutte contre l'occupation coloniale, le déclenchement de la révolution et le recouvrement de la souveraineté nationale grâce aux sacrifices du peuple algérien et le sang des chouhada dont s'est abreuvé chaque mètre de cette chère patrie. L'unité de notre peuple et de notre nation est aujourd'hui solide grâce à son ancrage populaire à travers les réformes fortes et profondes qui ont consolidé la cohésion de notre peuple dans une même et seule patrie en réalisant, étape après étape, des acquis en constante progression. Une patrie où chaque individu doit défendre avec conviction tout ce qui est à même de consolider son unité et sa grandeur.

Mesdames, Messieurs
Les jeunes de notre chère patrie ont prouvé à travers l'histoire, leur détermination à rester unis et rien ne pourra entamer leur démarche car leur volonté inébranlable qui leur a permis d'accomplir des miracles, demeurera la force inspiratrice héritée des vaillants chouhada qui ont donné les plus beaux exemples d'héroïsme et de bravoure à travers l'histoire. Nous ne pouvons nous contenter de célébrer la Journée nationale du chahid, mais nous devons montrer clairement notre fierté quant au legs précieux de nos chouhada et de nos moudjahidine, un legs qui nous prémunit nous protège dans un monde dont nous connaissons tous les défis.
Nous avons franchi de grands pas pour permettre aux enfants d'Algérie d'aller de l'avant vers les objectifs escomptés et de préserver les acquis dans le cadre de la paix et de la réconciliation nationale en vue d'instaurer la confiance et consolider l'unité et la cohésion nationales.

Mesdames, Messieurs
Nous avons vécu, depuis que nous avons renoué avec la sécurité et la paix, un long processus de développement à travers lequel nous avons accompli de nombreuses réalisations dans tous les domaines économique, social et culturel, mais beaucoup reste à faire pour rattraper le retard et apporter la joie et le bien être aux citoyens et citoyennes. Grâce à la concorde et à la réconciliation nationale ainsi qu'aux sacrifices et à la détermination de notre vaillante Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de Libération nationale (ALN), la sécurité est désormais renforcée et garantie à travers l'ensemble du territoire national, malgré un environnement inquiétant et menaçant en raison des crises et des conflits qui secouent des pays voisins. L'édification est une lutte perpétuelle, une lutte inscrite parmi les objectifs post indépendance dans la Déclaration du 1er Novembre.
Face à ces défis nobles de la construction et de l'édification et face aux menaces planant sur notre environnement, notre peuple, et surtout notre jeunesse, doit s'inspirer, en cette journée mémorable, des idéaux du chahid pour poursuivre l'édification de l'Algérie, digne et fière, l'Algérie pour laquelle se sont sacrifiés un million et demi de chahid. Gloire à nos valeureux chouhada.

«Vive l'Algérie».

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya de Laghouat
Direction de la santé et de la population
NIF : 097403019000344

Avis de demande d'offre ouvert avec condition de capacités minimales N° 05/2018

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Laghouat, lance un avis de demande d'offre ouvert avec condition de capacités minimales pour l'acquisition des équipements collectif de l'hôpital psychiatrie 120 lits à Laghouat.

Lot 01 : équipement buanderie et cuisine

Les fabricants, les représentants agréés de fabricants, les importateurs et les revendeurs qualifiés dans la commercialisation des équipements objets du cahier des charges et qui détiennent un agrément délivré par les services compétents du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. Les soumissionnaires doivent soumissionner pour l'ensemble des articles.
Les soumissionnaires doivent respecter la forme et l'ordre de constitution des plis.
Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Santé et de la population de la Wilaya de Laghouat - El M'Hafir - commune de Laghouat dès la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.
Les offres devront être adressées sous pli fermé sans signature, ni cachet à :
Direction de la Santé de la Population de la Wilaya de Laghouat - El M'Hafir - commune de Laghouat - Bureau des marchés.
Le pli extérieur fermé, sans sigle ni signature ni cachet, doit porter la mention suivante :

Demande d'offre ouvert avec condition de capacité minimale N° 05/2018
A ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres

Chaque pli doit contenir trois (03) enveloppes :
Enveloppe N° 01 : doit porter la mention obligatoire "dossier de candidature" avec le nom de la société et doit comprendre les pièces suivantes :
- Déclaration de candidature remplie et signée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité remplie et signée par le soumissionnaire.
- Copie de l'extrait du registre du commerce en cours de validité.
- Copie de l'extrait de rôle du soumissionnaire apuré ou avec échéancier de paiement, datée de moins de trois mois.
- Une copie des statuts pour les sociétés (SPA-SARL-EURL-SNC).
- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS, CASNOS.
- Les bilans comptables des trois dernières années certifiées par les services des impôts.
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (SPA - SARL -EURL-SNC).
- Numéro d'identification fiscale (NIF) du soumissionnaire.
- L'extrait du casier judiciaire en cours de validité du soumissionnaire (du gérant ou du directeur général de l'entreprise) moins de 03 mois.
- Les attestations de bonne exécution délivrée par les administrations publiques ou des établissements publics à caractère économique.
- Un engagement du soumissionnaire sur délais de livraison des produits (obligatoire).
- Agrément délivré par les services du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière.
- Un engagement du soumissionnaire sur délais de garantie des produits (obligatoire).
- Les certificats de conformité délivrer par le fabriquant.
- Les fiches techniques des équipements avec photos, prospectus et catalogues.

Enveloppe N° 02 : doit porter la mention obligatoire "dossier Technique" avec le nom de la société et doit comprendre ce qui suit :
- Une déclaration à souscrire remplie, datée et signée selon le modèle ci-joint.
- Le présent cahier des charges technique rempli avec toutes les pages paraphées portant le cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention " Lu et approuvé" et ne doit contenir aucune mention entre les lignes ou surcharge.

Enveloppe N° 03 : doit porter la mention obligatoire "dossier Financier" avec le nom de la société et doit comprendre ce qui suit :
- La lettre de soumission remplie, datée et signée selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes et en toutes taxes comprises.
- Le devis quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

La durée de préparation des offres et fixée à vingt et un (21) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.
Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h 30
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis, conformément à la date mentionnée sur le cahier des charges à 14h00.
Les soumissionnaires demeurent engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Anep : 804 610
L'Echo d'Algérie : 19/02/2018

Sudoku — N° 1718

1			9	2	5		4	7
	3							9
				3				
2	7	8		9				
	5				8			3
		4				9	1	
	9		5			8		
								2
6			1		2			

Codes — N° 1718

1 2 3 4 5 6 7 8 9

10 11 12 13 G 14 H 15

16 V 17 B 18 M 19 X



6	5	7	1	1	7	6	3	5	■	1	7	8	7	
5	9	10	7	■	11	5	10	11	7	9	12	2	10	
■	5	■	11	1	12	6	12	9	3	5	4	4	5	
1	12	11	9	12	4	■	6	5	13	6	5	9	■	
12	10	8	2	10	5	4	■	6	12	7	11	■	8	
5	9	12	6	5	■	3	14	4	7	10	■	8	7	
15	5	1	7	10	10	5	■	12	11	2	4	5	6	
11	■	12	4	5	■	11	2	10	■	15	7	6	15	
■	16	2	■	■	4	■	1	■	8	2	12	9	5	
1	7	10	■	6	5	11	1	4	5	10	15	12	6	
2 O	10	■	17	12	11	9	6	2	9	11	■	9	5	
3 U	10	12	5	18	5	■	12	17	2	■	11	3	■	
4	5	10	9	5	■	1	18	■	12	18	12	15	5	
5	■	8	5	6	3	4	5	5	10	■	11	5	9	
■	17	7	4	■	11	3	11	11	5	19	■	11	7	

Pêle-mêle

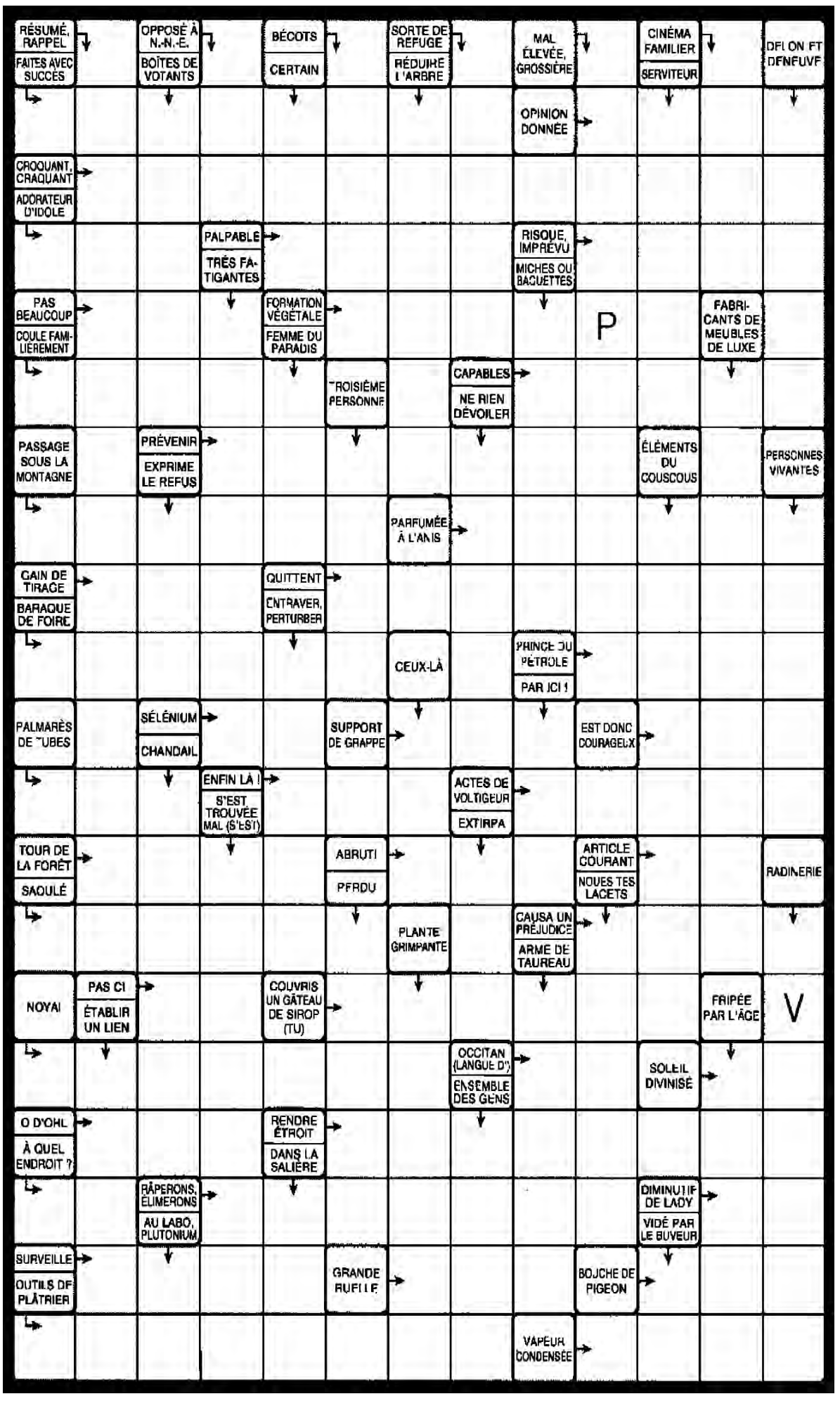
ACEREE	DICTION
ADROIT	ECIMER
ARCHE	HAMECON
ATROCE	MENDIE
ATTIRE	PLANER
BARRE	REMORDS
BLESSEE	SHORT
COMMERE	TIGREE
DALLANT	TRACOIR
DEFLORE	

E	C	I	M	E	R	D	M
T	R	O	H	S	E	A	E
P	N	C	M	F	E	T	N
L	R	A	L	M	R	T	D
A	S	O	L	A	E	I	I
N	R	D	C	L	C	R	E
E	C	O	R	T	A	E	E
R	I	T	I	O	R	D	A
R	N	O	C	E	M	A	H
A	N	T	I	G	R	E	E
B	L	E	S	S	E	E	R

E	S	O	U	R	I	R	E
G	R	A	N	D	E	R	A
A	G	A	D	G	E	T	R
D	D	E	R	R	T	E	I
I	A	E	I	A	I	C	M
V	T	T	C	P	R	A	E
O	E	H	M	O	I	C	L
R	E	O	Y	N	R	H	B
C	P	A	A	O	A	U	C
E	N	T	U	O	T	A	M
T	E	E	C	U	D	A	C

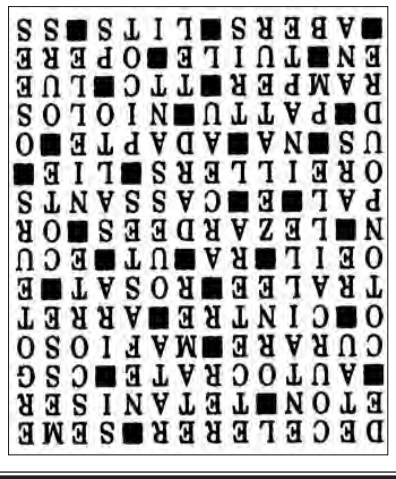
ATOUT	GADGET
ATTACHE	GRANDE
BLEMI	MAINATE
CADUCEE	POMPIER
CHIPIE	REGRET
CROYANT	RETIRER
DATEE	SOURIRE
DECORUM	TARIR
DIVORCE	VIDAGE
ECROUE	

Mots fléchés — N° 1718

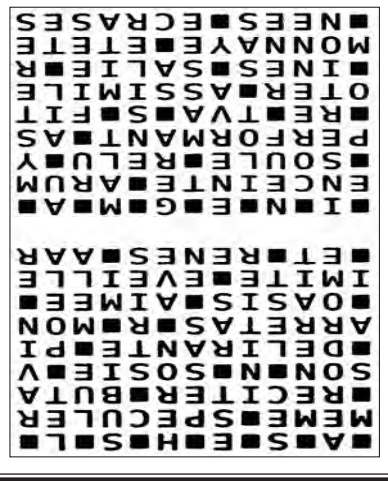


Solutions

Mots codés



Mots fléchés



Sudoku

6 4 3	1 8 2	7 9 5
8 1 5	6 7 9	4 3 2
7 9 2	5 4 3	8 6 1
3 6 4	2 5 7	9 1 8
9 5 1	4 6 8	2 7 3
2 7 8	3 9 1	6 5 4
5 2 9	7 3 4	1 8 6
4 3 7	8 1 6	5 2 9
1 8 6	9 2 5	3 4 7

NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Béni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja	0795 22 65 77

Hôtel - Béjaïa

- Hôtel les Hammadites	0776 88 22 38

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Chams El Haqiqa
10h25 : Hikyet Oua Aibar
11h00 : Canal foot
12h00 : Journal en français
12h25 : Santé mag
12h50 : El Bayt El Kabir
14h10 : Le médaillon
15h50 : Tell Ezouhour
16h50 : 52 chrono
17h55 : Brico dko
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Familetna
19h00 : Journal en français
19h25 : Dans le champ
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Questions d'actu
21h45 : 52 chrono
22h45 : Musique andalouse

ALGERIE

TF1

20h50 : Les bracelets rouges



Sarah est autorisée à sortir pour la journée. Accompagnée de son père, elle s'invite à l'anniversaire d'une rivale de classe. Roxane, sa mère et sa sœur jumelle ont rendez-vous avec le docteur Sora. Clément obtient des informations inquiétantes : il n'a que 30 % de chances que sa nouvelle chimiothérapie fonctionne. Parallèlement, le docteur Catalan fait venir le grand-père de Mehdi pour lui annoncer une mauvaise nouvelle...

france 3

21h00 : Le monde de Jamy



Jamy et Myriam sont allés à la rencontre des meilleurs spécialistes sachant décrypter le langage des animaux. Quels sont les chiens les plus intelligents ? Test de QI avec quatre chiens de races différentes. Les perroquets parlent par amour. Enzo, un perroquet gris du Gabon, étonne les scientifiques. Vidéos Internet : au-delà du buzz, que dit la science ? Mieux comprendre nos chats. Ces félins comptent parmi les clients les plus réguliers des psy pour animaux. Les cochons, futurs animaux de compagnie ? ...

arte

20h50 : Cloud Atlas



Devant un feu de camp, un vieil homme se remémore plusieurs histoires, se déroulant en des lieux et à des époques différentes. En 1849, Adam Ewing, un jeune avocat, sauve un esclave au cours d'un voyage sur les eaux du Pacifique. En 1936, Robert Frobisher, un musicien homosexuel, accepte de travailler pour un célèbre compositeur.

CANAL+

21h00 : Hard Sun



Elaine Renko et Charlie Hicks, deux inspecteurs de police, sont amenés à faire équipe. Ils doivent mener des investigations sur la mort mystérieuse d'un pirate informatique, Lloyd Hammond. Contre l'avis de leur hiérarchie, ils pistent un suspect. Ils mettent la main sur une clé USB qui contient un secret explosif. Les policiers deviennent alors la cible d'un tueur.

france 2

21h00 : Rizzoli & Isles



L'équipe enquête sur le meurtre d'un homme déguisé en mort-vivant. Il a été retrouvé en pleine rue. Les enquêteurs comprennent rapidement qu'il s'agissait d'un pickpocket qui opérait au Salon des zombies qui se déroule à quelques rues de là. L'hypothèse la plus probable est que l'une de ses victimes a voulu se venger en l'assassinant. Jane et Korsak commencent leurs investigations au cœur de cette convention. Quant à Angela, elle a décidé de reprendre ses études.

france 5

20h50 : Cartouche, le brigand magnifique



Dans le Paris de la Régence, en 1716, le jeune Cartouche assiste à la mort de sa fiancée, tuée d'un coup d'épée par La Reynie, un des hommes du chef de la police. Huit ans plus tard, Cartouche est devenu un brigand aimé du peuple, volant aux riches pour donner aux miséreux, avec l'aide de ses fidèles amis. Un jour, le hors-la-loi s'en prend directement au Régent, qui jure de lui faire payer cet affront.

M6

21h00 : Iron Man 3



En 1999, à Berne, Tony Stark participe à un réveillon du Nouvel An avec la ravissante Maya Hansen. C'est à cette même soirée qu'il pose un lapin à l'inventeur Aldrich Killian. De nos jours, Tony voit à la télévision des messages d'un terroriste qui pirate les ondes, se fait appeler le Mandarin et menace l'Amérique. Pendant ce temps, Aldrich Killian et Maya Hansen ressurgissent du passé tandis que des hommes munis d'une impressionnante technologie s'en prennent au milliardaire.

C8

23h00 : Donald Trump est-il (vraiment) fou ?



De nombreux journaux aussi réputés que le *New York Times* et le *Washington Post* font leurs gros titres sur la folie du chef de l'Etat américain. Qu'en est-il réellement ?

En s'appuyant sur ses nombreuses déclarations, un collectif de psychiatres américains a répertorié de nombreux symptômes qui semblent accréditer cette thèse...

Ethaâlibya Travel Service
Agence de Voyage & de Tourisme
Cité de l'hôpital - Rouiba - Alger
023 860 838 023 860 837 0552 360 014 - 0555 677 703
Principal: Ethaalibatravel@yahoo.fr - Billeterie: ets2013@live.fr - etsventes@gmail.com
ETS Sarl Ethaalibya Travel Services

AEROPORTS

- Houari Boumediene - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Setif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd, Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Tournoi international ITF juniors

Début de la compétition à Alger

● *Le coup d'envoi du tournoi international de tennis (grade 5), relevant du Circuit ITF juniors a été donné, hier, au Tennis Club de Bachdjarah (Alger), avec la participation de 93 joueurs dont 41 filles.*

L'Algérie est présente avec 25 athlètes dont 12 (10 garçons et 2 filles) disputeront les qualifications, alors que 13 autres joueurs (8 garçons et 5 filles) entreront en lice, ce mardi, pour le compte du tableau final.

Outre l'Algérie, pays organisateur de ce tournoi, 28 autres nations sont présentes à cette manifestation, à savoir la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, la Côte d'Ivoire, le Mozambique, l'Ile Maurice, Madagascar, le Cameroun, la Namibie, le Portugal, l'Italie, la France, l'Espagne, l'Allemagne, l'Irlande, la Hongrie, la Russie, la Slovénie, l'Autriche, la Bulgarie, la Pologne, l'Iran, la Thaïlande, le Kazakhstan, l'Inde, le Brésil, le Mexique et les Etats-Unis. «C'est la 1e édition du tournoi international ITF que la Ligue algéroise de tennis (LAT) organise en étroite collaboration avec la Fédération algérienne de tennis (FAT) avec qui on s'est très bien rapproché. C'est une échéance qui permet de réunir les jeunes Algériens de la catégorie pour disputer un évènement d'envergure internationale», a indiqué le président de la LAT, Benhabiles Hakim Nacereddine qui n'a pas caché sa «satisfaction» quant au nombre de participants et des pays présents à Alger.

«Les étrangers présents avec nous sont vraiment agréablement surpris de la très bonne organisation de cet évènement et ils vont certainement véhiculer une bonne image de l'Algérie chez eux. Il faut que vous sachiez que c'est une très bonne période pour organiser un tel évènement car les joueurs vont profiter de cette occasion pour préparer les prochains championnats d'Afrique et d'autres échéances internationales. Notre objectif est de donner à nos jeunes joueurs la chance de disputer un tournoi international at home», a fait savoir le patron de la Ligue algéroise. Sur les chances des Algériens de remporter des titres, Benhabiles répond : «Il y a des noms qui peuvent atteindre le dernier carré et même jouer la finale, notamment la jeune Lynda Benkaddour dans le tableau des filles. C'est une occasion pour nos joueurs de se frotter à des adversaires de haut niveau». La phase qualificative se disputera dimanche et lundi, tandis que le tableau final débutera mardi.

Les finales des tableaux du double sont programmées vendredi prochain en après-midi et les finales du simple seront disputées samedi matin. Deux autres tournois internationaux juniors se dérouleront à Alger à l'issue de l'actuel tournoi.



Il s'agit de l'ITF juniors Mehdi-Bouras, prévu du 25 février au 3 mars au Tennis Club d'Hydra et de l'ITF juniors «Les Palmiers», programmé du 4 au 10 mars à Ben Aknoun.

Par ailleurs, Benhabiles s'est dit «très attristé» par le décès du doyen du tennis algérien Mahmoudi Abdeslam (83 ans), dans la nuit de vendredi à samedi à Alger. «Mahmoudi est le doyen du tennis algérien et j'étais un de ses élèves à l'école de Bachdjarah, donc je le connais depuis plus de 45 ans. C'est le père du tennis algérien et son départ est une grande perte pour le sport algérien en général et le tennis en particulier.

Récemment il nous a donné une leçon sur la prise en charge des enfants en marge d'un tournoi qu'il a organisé à Bachdjarah. Nous allons organiser un tournoi national à sa mémoire, en collaboration avec l'instance fédérale et probablement la prochaine édition du tournoi ITF de Bachdjarah portera son nom», a confié Benhabiles.

B.N.

Championnat arabe des clubs de volley-ball Groupe B - 2e journée

Le GS Pétroliers bat Al Ittihad d'Arabie saoudite (3-0)

Le GS Pétroliers a battu, ce dimanche, à Tunis, Al Ittihad d'Arabie saoudite (3-0), pour le compte de la 2e journée (Groupe B) du Championnat arabe des clubs de volley-ball, actuellement en cours en Tunisie. Les scores des sets ont été comme suit : 25-21, 25-23 et 25-22. Une belle réaction pour le GSP qui, lors de la 1e journée, disputée, ce samedi, s'était incliné (3-1) face à son homologue qatari d'Al Rayyane (19-25, 25-23, 19-25, 21-25). Lundi, lors de la 3e journée, le GS Pétroliers sera opposé au club libyen de Souihli (à 14h00 tunisiennes), alors que l'autre représentant algérien dans cette compétition, le NR Bordj Bou-Arréridj affronte actuellement les Irakiens de Peshmerga. Lors de la 1e journée, le NR Bordj Bou-Arréridj s'était imposé (3-2) face aux Omanais de Seep. Les organisateurs du tournoi ont annoncé, ce samedi, le retrait du club libanais Tannourine (groupe A). Outre, les deux équipes algériennes, cette 36e édition du championnat arabe enregistre donc la participation de 16 autres clubs dont Al Ahly bahreïni (tenant). Les 18 équipes ont été scindées en 4 groupes et les deux premiers se qualifieront pour les quarts de finale prévus le vendredi 23 février. Les demi-finales, quant à elles, se joueront le samedi 24 février, alors que la finale est fixée au dimanche 25 février.

Course régionale cycliste de Tenira

Domination du SWT, de l'AEM et de l'ASNOT

Les clubs du SW Témouchent, de l'Amal El Malah, de l'AST Aïn Tid et de l'ASN Oued Tlélat ont dominé la course régionale de Tenira, disputée, ce samedi, à Sidi Bel-Abbès, à l'occasion de la Journée commémorative du chahid.

Le SWT a particulièrement brillé chez les seniors en raflant les deux premières places, respectivement par Belbachir Iliès et Labdi Houcine, tout en plaçant un troisième coureur à la 5e position, en l'occurrence Benamara Brahim.

Les autres clubs, notamment, Amal El Malah et l'ASNOT ont dominé chez les jeunes catégories, notamment chez les juniors, les minimes et les benjamins. Au total, 135 coureurs (garçons/filles), représentant 18 clubs ont participé à cette course, disputée sur un circuit de 18 km dans la petite commune de Tenira, distante d'environ 24 km de la ville de Sidi Bel-Abbès.

Championnats d'Afrique sur route de cyclisme

L'Algérien Lagab en bronze



Le cycliste algérien Azzedine Lagab a décroché la médaille de bronze dans l'épreuve de course en ligne Elite, disputée, hier matin, à Kigali, pour le compte des Championnats d'Afrique des nations sur route actuellement en cours au Rwanda.

Lagab a bouclé les 156 km de l'épreuve en 3h 58min 22sec, à deux secondes de l'Erythréen Ghebreigzabhiet Werkilul Aman, vainqueur en 3h 56min 29sec, devant son coéquipier Ayob Merkel, qui a réalisé le même chrono que l'Algérien.

Le 2e meilleur Algérien dans cette course a été Youcef Reguigui, entré en 8e position avec un chrono de 3h 58min 37sec, devant Abderrahmane Mansouri, classé 15e en 4h 02min 57sec, alors qu'Abderaouf Bengayou est entré à la 18e position avec un temps de 4h 06min 08sec. Cette médaille est la 2e pour la sélection algérienne qui avait gagné la médaille de bronze du contre-la-montre par équipes.

Guelma

1e phase de la 7e édition du challenge national des sports adaptée

Dans le cadre de l'application du programme d'action relatif aux activités sportives pour l'année 2018 et du développement du sport et l'éducation physique au sein du corps de la Protection civile, la Direction générale de la Protection civile organise, la 1e phase régionale qualificative de la 7e éditions du challenge national du sport adapté aux métiers de l'agent de la Protection civile.

Les compétitions de ce Challenge national se dérouleront en trois phases régionales qualificatives pour les wilayas Centre, Sud, Est et Ouest du pays. Pour cette Première phase régionale qualificative qui se déroulera au niveau de la wilaya de Guelma le 18 et 19 février 2018 au profit des Directions de Protection civile des wilayas de l'Est du pays, sera suivi par deux phases régionales qui se dérouleront aux mois de mars et avril, pour les wilayas du centre et sud du pays au niveau de la wilaya de Ouargla et pour les wilayas de l'Ouest du pays la 3e phase qualificatif sera animée au niveau de la wilaya de Mascara.

600 agents et gradés masculins et féminins représentant 15 wilayas ainsi que les différentes unités d'intervention et structures de la Direction générale de la Protection civile participeront à cet événement sportif.

Les compétitions comprennent 14 épreuves sportives liées aux activités opérationnelles des agents de la Protection civile dont (le parcours de l'Agent de la Protection civile catégorie seniors et vétérans fille et garçon, conduite de camion d'incendie tout-terrain, conduite de véhicule tout-terrain, meilleur équipe d'ambulanciers secouristes, nage libre et manœuvre de sauvetage, course avec brancard, cours avec sac à dos, Tire à corde, la pétanque et Jeux d'échecs et parcours du feux). Les lauréats de ces épreuves régionales animeront la finale prévue le mois de mai 2018 au niveau de la wilaya d'Annaba. Ce challenge national du sport adapté des agents de la Protection civile fait partie intégrante de la préparation de base de l'agent à ses différentes missions de secours et de sauvetage, ainsi que le prolongement des efforts consentis pour le développement du sport au sein de l'institution.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE BECHAR

N° 195/2018

PREMIÈRE MISE EN DEMEURE

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Béchar sis au 156, Hai Gharassa Rue Béchar Djedid, représenté par son directeur chargé monsieur **BOHAMIDI MOHAMAD.** Met en demeure l'entreprise **Hibi Ismail,** sis Hai El Salam N° 206-Béchar. Titulaire du marché N° 51/13 portant sur la réalisation de 03/23/312 logements publics locatif au profile de **secteur éducation** lieu **Beni khelef** Bechar.

- Vu le décret N° 76/143 DE LA 23/10/1976 Portante création des offices de promotion et de gestion immobilière des wilayas, modifier et complété par le décret N° 85/74 du 13/04/1985.
- Vu le décret exécutif N°91/147 du 12/05/1991 portant transformation de la nature juridique des statuts des offices de promotion et de gestion immobilière et détermination des modalités de leur organisation et de leur fonctionnement, modifié et complété par le décret N° 93/08 du 02/01/1993.
- Vu le décret présidentiel N° 10-236 DU 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.
- Vu l'arrêté du 23 rabie Ethani correspondant au 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.
- Vu la décision N° 653/17 du 13/07/2017 portant de chargé monsieur **BOHAMIDI MOHAMED** pour la gestion de l'office promotion et de gestion immobilière de wilaya de Béchar.
- Vu le marché N° 51/13 portant sur la réalisation de 03/23/312 logements publics locatif au profile de **secteur éducation** lieu **Beni Khelef**-Béchar.
- La consommation total de délaites des travaux du projet
- Vu la lenteur constaté sur les travaux de chantier.
- Les réserves sur les travaux dans le chantier.

pour :

- Renforcer le chantier en moyens humains qualifié.
- D'activer le rythme des travaux pour rattraper le retard constaté.
- Respecte les recommandations de maitre d'ouvrage.
- Vous êtes tenus à reprendre les reprendre les travaux dans un délai de 72 heures à compter de la première parution de présent avis dans la presse nationale et au BOMOP.

– Faute de quoi, le service contractant procédera à l'application de la réglementation en vigueur.

Anep : 804 614

L'Echo d'Algérie : 19/02/2018

Ligue 1 Mobilis - JS Kabylie

L'entraîneur Noureddine Saâdi jette l'éponge

L'entraîneur de la JS Kabylie, Noureddine Saâdi, a quitté son poste, hier, à l'issue d'une séparation à l'amiable avec la direction, deux jours après la défaite concédée en déplacement face au DRB Tadjenanet (1-0) dans le cadre de la 20e journée du championnat de Ligue de football.



«J'ai reçu un appel du président de l'étranger (Chérif Mellal) me proposant une séparation à l'amiable chose que je n'ai pas refusée. Je ne veux pas m'imposer, je m'apprêtais pourtant à rejoindre le stade pour diriger la séance d'entraînement. Je pars avec un pincement au cœur et des regrets», a affirmé le désormais ancien coach des Canaris. Désigné le 11 janvier dernier en remplacement d'Azzedine Aït Djoudi, Saâdi quitte la barre technique de la JSK au moment où l'équipe traverse une crise de résultats sans précédent, qui a fait reléguer le club à une dangereuse 14e place au tableau (19 points), synonyme de relégation. Saâdi (67 ans) avait déjà eu à diriger la JSK par le passé (1992-1994) remportant deux titres : une Coupe d'Algérie et une Supercoupe d'Algérie. La JSK a entamé la saison avec le duo Rahmouni-Moussouni avant de céder la place à Aït Djoudi, forcé à quitter son poste pour se consacrer à son rôle au niveau du directoire, finalement dissous.

Qui pour sauver la JS Kabylie ?

Elle était un modèle de gestion et un symbole de fierté pour toute la région de Kabylie, mais aussi de l'Algérie du temps où le pays, isolé, livrait seul la guerre au terrorisme. La JSK, club le plus titré d'Algérie dont la notoriété a dépassé les frontières, se débat depuis quelques années dans une grave crise qui risque de l'enfoncer dans les ténèbres de la régression.

Depuis bientôt une décennie, elle flirte avec la relégation au grand dam de ses millions de fans qui n'arrivent pas à comprendre les raisons de la descente aux enfers et l'incapacité de leur club à sortir la tête de l'eau. Après la 18e journée du championnat national, l'équipe n'a glané que 18 points sur les 54 possibles et se retrouve désormais premier relégable. Incapable d'aligner une victoire depuis sept matchs, elle s'est fait de nouveau ramasser à la petite cuillère vendredi par le nouveau promu le Paradou AC. «Je suis heureux pour la victoire du PAC, mais mon cœur se déchire pour la JSK. Cette dernière n'inspire plus confiance. Je suis malheureux pour elle. Il faut réagir vite avant qu'il ne soit trop tard», déplore Omar Hamenad, ancien enfant du club, ancien portier de l'EN et de la JSK, aujourd'hui entraîneur des gardiens au PAC.

Mais il n'est pas seul à déplorer cette situation : il y a quelques années, Djamel Menad observait à juste titre d'ailleurs que «l'équipe est devenue quelconque et ne fait plus peur». Livrée à une gestion approximative depuis quelques années, empêtrée dans une instabilité chronique avec des changements fréquents d'entraîneurs, une cinquantaine sous le règne de Hannachi, principal responsable de la régression, selon ses détracteurs, au centre d'appétits voraces et de calculs politiciens au service d'intérêts occultes et disposant d'un effectif limité, la JSK se confond désormais avec des équipes de seconde zone.

Pourtant, lorsque l'indéboulonnable Mohand Chérif Hannachi qui a tenu les rênes du club de main de fer durant 23 ans a été destitué en août dernier, on pensait que la JSK allait enfin entamer son redressement. Mais c'était compter sans les multiples interférences et les enjeux autant financiers que politiques au cœur desquels se trouve l'équipe. Après un petit intermède de l'ancien joueur Hamid Sadmi désigné à la tête du directoire, une autre équipe vient le remplacer après quelques semaines seulement. Celle-ci fait long feu, puisqu'un autre responsable est appelé, en l'occurrence Chérif Mellal, mais qui n'est toujours pas installé comme président. Imbroglio de l'histoire : refus du conseil d'administration d'ouvrir le capital du club pour des raisons encore occultes.

Conséquence : l'argent frais vient à manquer, incapacité d'attirer les grands joueurs, grogne en sourdine chez nombre de joueurs qui n'ont pas encore été payés, indiscipline dans le groupe.

Une situation qui risque d'aggraver les mauvais résultats et les agissements de certains cercles par pseudo-supporters interposés qui gravitent autour de l'équipe. «Je ne peux me taire devant ce qui se trame devant nous. Il y a un complot contre la JSK. Je ne cherche pas des échappatoires, mais il y a un complot», a réagi Chérif Mellal après la défaite contre le Paradou. À qui fait-il allusion ? Mais l'accusation du «complot» remonte déjà au temps de Hannachi qui, protégé par des cercles au sein du pouvoir et une presse complaisante, a installé la JSK dans la crise qui, sauf sursaut d'orgueil de ses meilleurs enfants et ses amoureux, risque de connaître les abysses.

M.C.

MC Alger

De bon augure pour la suite



Décidés à remettre les choses à leur place en championnat après une défaite amère face à l'Olympique de Médéa et une autre en Ligue des champions d'Afrique au Congo contre la formation de l'AS Otho, les Mouloudéens de la capitale n'ont pas eu besoin de round d'observation pour afficher clairement leurs ambitions du jour face au leader, le CS Constantine. Des retrouvailles entre doyens du football national très disputées pour le grand bonheur d'un nombreux public très fair-play, faut-il le signaler, et qui ont fini par satisfaire le peuple du Mouloudia. Le MCA, dos au mur, devait se relancer pour garder toutes ses chances de finir son parcours sur le podium.

C'est chose faite pour les poulains de Casoni, qui ont su remporter de fort belle manière les trois points leur permettant de réduire l'écart à six longueurs par rapport à leur adversaire du jour, et surtout se refaire une santé en prévision de ses deux prochaines sorties, deux derbys algérois contre l'USMH et l'USMA, avant de recevoir la formation congolaise pour le compte du match retour de Ligue des champions d'Afrique. Une victoire largement méritée, ne souffrant d'aucune contestation face à un leader dans ses petits souliers. Prenant donc le taureau par les cornes, les Algérois ont très vite trouvé la faille. Six minutes ont suffi aux Mouloudéens pour prendre l'avantage au score et instaurer le doute dans le camp clubiste de l'antique Cirta. Une touche très vite exécutée dans le dos des visiteurs par Hachoud sur Nekkache, ce dernier sert Souibah qui ne laisse aucune chance au portier du CSC.

Les visiteurs venaient tout simplement de plier le premier genou devant une équipe du Mouloudia totalement libérée. Face aux vagues déferlantes des Vert et rouge, les Constantinois accuseront le coup en concédant un second but qui s'est avéré fatal pour la suite, avec Bendebka comme buteur. Le Mouloudia, porté par un public tout acquis à sa cause, a su gérer son avance, très à l'aise jusqu'à la pause, et corsé la note à un quart d'heure de la fin sur un penalty. Le joker de luxe Amada, qui venait juste de faire son entrée, n'eut aucune peine à prendre à contrepied Rahmani et sceller carrément le sort de ce duel très disputé. Trois points dans l'escarcelle du Mouloudia et des ambitions de nouveau revues à la hausse. De quoi attendre la suite des évènements dans une parfaite sérénité.

• Violence dans les stades

Les envahissements de terrain se multiplient

Les scènes de violence dans les stades se multiplient au fur et à mesure que la fin des différents championnats approche.

A Béjaïa, Chlef ou Alger, pas un match ne se passe sans qu'un problème soit relevé. Le match d'hier de la Ligue 1, qui s'est joué à Sidi Bel-Abbès entre l'USMBA et le MC Oran (2-5), a connu des scènes de violence. Des supporters belabbésiens ont pénétré à la mi-temps sur le terrain et se sont dirigés vers la galerie du camp adverse pour «chasser» les supporters présents sur les lieux. En 2e mi-temps, des jets de fumigènes ont été enregistrés. Avant-hier, deux rencontres de Ligue 2 ont été marquées par des incidents plus ou moins graves. A Chlef, des supporters ont envahi le terrain à la mi-temps, alors que les joueurs des deux équipes avaient déjà rejoint les vestiaires. L'ASO était menée par la JS Béjaïa sur le score de deux buts à zéro. Certains supporters chélifiens s'en sont pris à des fans rivaux. Des vidéos circulent même sur Internet. Il aura fallu l'intervention de dizaines de policiers antiémeute pour que la situation soit maîtrisée. Finalement, la 2e mi-temps a débuté avec 11 mn de retard.

A Béjaïa, par contre, c'est à la fin du match que des scènes de violence ont éclaté. Mécontents du résultat de leur club, le MOB, face au CA Bordj Bou-Arréridj (0-0), des supporters béjaouis ont commencé à insulter des joueurs et dirigeants de leur équipe. L'arbitre Saïdi a d'ailleurs mentionné dans son rapport «un envahissement de terrain» et «des jets de projectiles». Au stade 5-Juillet, à l'occasion du match MC Alger-CS Constantine, c'est avant l'entame de la partie que des bagarres entre supporters ont éclaté. Là encore, le calme n'est revenu qu'après l'intervention de la police. Des incidents ont même été relevés, lors de cette rencontre, au niveau de la tribune officielle. Il est clair qu'au rythme où vont les choses, la situation ne fera que se compliquer d'ici quelques semaines lorsque les enjeux deviendront plus importants. Lors de la dernière réunion du bureau fédéral de la FAF, il a été décidé de ne plus permettre aux arbitres de reprendre un match lorsqu'il y a un envahissement de terrain. Cela va-t-il régler le problème ? Les journées à venir nous le diront...

• Ligue 1 de football - 20e j - Classement des buteurs

Statu quo en tête, El Mellali (PAC) s'illustre

L'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid, muet depuis deux journées, reste toujours en tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, au terme de la 20e journée, samedi. Abid, auteur de 13 buts depuis le début de la saison, est talonné par Oussama Darfalou (USM Alger) avec 11 réalisations. L'ancien joueur du RC Arbaâ n'a plus marqué depuis le but inscrit en déplacement face au DRB Tadjenanet (3-0) dans le cadre de la 18e journée. Le buteur de la JS Saoura, Mustapha Djallit traverse à l'instar de son équipe une période difficile, puisque son dernier but remonte à la 16e journée à domicile face à la JS Kabylie (2-0).

L'attaquant du Paradou AC Farid El Mellali s'est illustré lors de cette 20e journée en signant un doublé lors de la victoire de son équipe à domicile face à la JSS (3-0). Le meilleur baroudeur au terme de la saison succèdera à Ahmed Gasmi (NAHD), sacré meilleur buteur du championnat lors du précédent exercice avec 14 réalisations, dont 8 sur penalty.

Classement des buteurs

13 buts : Amine Abid (CS Constantine)
11 buts : Oussama Darfalou (USM Alger)
10 buts : Mustapha Djallit (JS Saoura)
8 buts : Samy Frioui (USM Blida)
6 buts : Souibaâ (MC Alger), Mohamed Toumi (MC Oran)
5 buts : Hamza Banouh (USM El Harrach), Sid-Ali Yahia Chérif (JS Saoura), Adil Djabout (JS Kabylie), Zakaria Naidji (Paradou AC).

Leicester City - Au grand bonheur des Foxes

Mahrez retrouve toute son aura

Avant-hier, Leicester disputait une rencontre importante en coupe face à la formation de Sheffield United. Titulaire au coup d'envoi de la partie, l'Algérien a été décisif et a contribué à la qualification de son équipe pour la suite de la compétition.



Après son rocambolesque transfert avorté vers Manchester City durant le dernier mercato d'hiver, le joueur passé par le Havre AC avait boudé et fait grève pendant une dizaine de jours, mais finalement, devant respecter son contrat, il a fini par réintégrer l'équipe et a même pris part à la rencontre face à… City. Pour la rencontre d'avant-hier, Puel l'a directement lancé en tant que titulaire pour la rencontre et cela ne veut dire qu'une chose, que les deux parties ont ouvert une nouvelle page pour le bien de tout le monde. La partie n'a pas été facile, mais Mahrez, très présent au cours de ce match, a gratifié le King Power Stadium de quelques gestes techniques de classe mondiale, mais plus important encore, il a délivré la passe décisive qui a permis à Vardy de marquer le seul et unique but de la partie à la 66e minute de la partie. Une belle prestation de l'Algérien qui retrouve rapidement sa forme malgré une grève de 10 jours.

Sa 8e passe décisive de la saison

En parvenant à délivrer un nouveau caviar pour Vardy au cours de cette rencontre, Mahrez en est maintenant à 8 passes décisives et autant de buts depuis l'entame de la saison sportive toutes compétitions confondues. S'il continue comme ça, il est certain que le joueur est parti pour terminer la saison en trombe et cela lui permettra d'attirer encore une fois les grosses écuries au cours du prochain mercato d'été et notamment Manchester City qui pourrait repasser à l'action une fois la saison terminée.

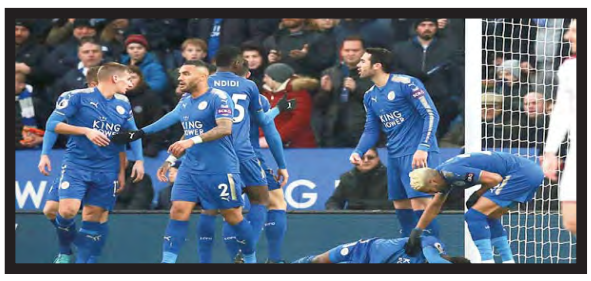
Puel : «Il est revenu en pleine forme»

De passage en conférence de presse, l'entraîneur des Foxes n'a pas échappé à la désormais traditionnelle question à propos de Mahrez. S'il s'était emporté la dernière fois, ça n'a pas été le cas cette fois du moment qu'il a tenu à répondre le plus normalement du monde. il a affiché sa joie de revoir son joueur en bonne forme. «Riyad est revenu en pleine forme et c'est une bonne chose pour nous évidemment. Les supporters l'ont bien soutenu et c'est important de rester sur de bonnes sensations pour l'avenir.» Le coach se satisfait du retour de sa star d'autant plus qu'il lui a affiché un soutien total en le remettant immédiatement dans le bain juste après son retour de grève. La Vahrez connexion a été rétablie hier avec l'Algérien passeur pour son camarade international anglais. Puel était tout content même si pour l'Algérien, la fin de rencontre a été frustrante puisqu'il voulait à tout prix inscrire un but. «J'ai dit avant que c'était important qu'on reste unis après cette situation, mais c'était bien d'avoir terminé sur une bonne note. Le plus important était de gagner et c'était une bonne chose de voir Jamie (Vardy) et Riyad jouer ensemble à nouveau. Riyad était un peu frustré à la fin du match parce qu'il voulait marquer, mais c'est une bonne chose.»

Bessa N.

Quarts de finale de la Coupe d'Angleterre

Les Foxes à l'épreuve de Chelsea



Leicester City où évolue le milieu international algérien Riyad Mahrez sera opposé à Chelsea en quarts de finale de la Coupe d'Angleterre de football, prévus du vendredi 16 au lundi 19 mars. Leicester s'est qualifié vendredi soir en disposant de Sheffield United (D2) sur le score de 1 à 0.
L'ailier algérien a signé à l'occasion sa 9e passe décisive de la saison, toutes compétitions confondues. Mahrez a servi le buteur maison Jamie Vardy, auteur de l'unique but de la partie à la 66e minute de jeu. Il s'agit de la 2e offrande de Mahrez dans cette épreuve après celle réalisée lors de la réception de Fleetwood (2-0) en 16es de finale. Chelsea d'Antonio Conte s'est qualifié de son côté à l'issue de sa victoire vendredi à Stamford Bridge face à Hull City (D2) 4-0, tandis que Manchester United, vainqueur ce samedi sur le terrain de Huddersfield (2-0), affrontera Brighton. Au programme de dimanche et lundi, respectivement Rochdale (D3)-Tottenham (17h00 algériennes) et Wigan (D3)-Manchester City (20h55 algériennes), alors que la rencontre Sheffield Wednesday (D2)-Swansea devra être rejouée sur le terrain de ce dernier après le 0-0 de samedi.

Dinamo Zagreb

«Soudani n'ira nulle part l'été prochain», affirme Mirko Barisic

Le président du Dinamo Zagreb (Div.1 croate de football), Mirko Barisic, a affirmé que l'attaquant international algérien Hilal Soudani ne bougera pas l'été prochain, soulignant qu'il comptait sur le 2e actuel meilleur de l'équipe nationale (22 buts) pour qualifier son équipe à la prochaine Ligue des champions d'Europe.
«Il n'est pas parti cet hiver et il ne partira pas l'été prochain non plus. Nous ne le laisserons pas partir, il doit nous qualifier à la phase finale de la Ligue des Champions», a indiqué le premier responsable du Dinamo, dont les propos ont été repris par la presse locale. Soudani (30 ans) avait rejoint le Dinamo Zagreb en 2013 en provenance de Vitoria Guimarães (Portugal) avec lequel il avait inscrit 18 buts en 45 apparitions. Depuis son arrivée en Croatie, l'ancien joueur de l'ASO Chlef (Ligue 2 - Algérie) a marqué 79 buts (182 apparitions) dont 11 lors de l'actuel exercice. Le président croate s'exprimait à propos des rumeurs de transfert de Soudani, notamment à Nottingham Forrest (Div.2 anglaise) où évolue le milieu international algérien Adlene Guedioura. Actuellement largement en tête du championnat avec 12 points d'avance, le Dinamo va retrouver très certainement un titre de champion qui lui avait échappé la saison dernière pour la première fois en 12 ans. Le Dinamo Zagreb va rencontrer en deux semaines ses trois principaux adversaires, Osijek (3e) samedi 10 février, Hajduk Split (2e) dimanche 18 février et Rijeka (4e), dimanche 25 février.

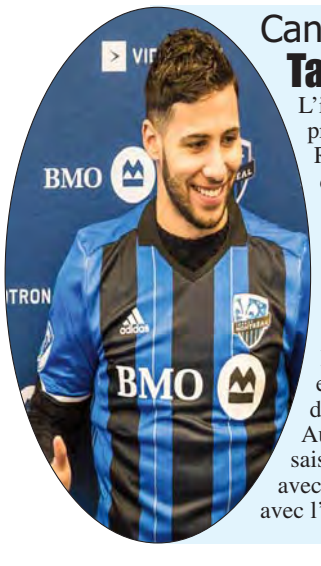




Rennes

Bensebaïni passeur et deux fois fautif

L'international algérien, Ramy Bensebaïni, a eu un match contrasté, avant-hier soir, lors de la 26e journée de Ligue 1 française face à l'équipe de Caen. Bensebaïni qui a de nouvrau évolué au poste d'arrière gauche dans un match très disputé (2-2) face au Stade de Caen a offert un centre décisif pour son coéquipier Diafra Sakho (9'). La suite de la rencontre a été difficile pour Bensebaïni, il a concédé deux penalty l'un à la 25e en faisant une faute sur le joueur de Caen Julien Féret puis un deuxième à la 81e en touchant le ballon avec le bras dans le surface de réparation. Heureusement pour Rennes, les 2 penalty n'ont pas été transformés. L'équipe de Rennes où évoluent deux internationaux algériens, Ramy Bensebaïni et Mehdi Zeffane, pointe à la 8e place du classement général de Ligue 1.



Canada

Taïder marque son premier but

L'international algérien, Saphir Taïder, a inscrit le 17 février 2018 son premier but avec l'Impact de Montréal en match de préparation face au Rowdies de Tampa Bay. Trois jours après avoir délivré sa première passe décisive face à Chicago en match de préparation à Las Vegas, l'Algérien continue d'être décisif pour son équipe. Le Fennec de 25 ans a été derrière la victoire de l'Impact de Montréal (2-1) contre celle de Tampa Bay en Floride. Il a inscrit un but de la tête, à la 44e minute du match sur une action de jeu dont il était à l'origine avant de délivrer la passe décisive du 2 à 1 à 75e. L'international a déclaré après la rencontre «C'était un but bien construit. Le 1er but fait toujours plaisir.
En première mi-temps, ça a bien marché, on s'est créé des occasions et on a pu marquer. En deuxième, l'équipe adverse est arrivée avec plus de détermination. Ce qui est important, c'est qu'on a réagi rapidement. Au final, on a gagné, donc c'est bien.» A deux semaines du début de la saison de Major League Soccer (MLS), Saphir Taïder commence à briller avec sa nouvelle équipe. Pour rappel, le milieu de terrain des Verts a signé avec l'Impact de Montréal un contrat de 4 ans.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Adrar	Djanet
Min° Max°	7°/14°	8°/18°	3°/12°	9°/24°	9°/22°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	05:57	13:02	16:07	18:37	19:57

2e étape de la 23e opération de relogement à Alger

2000 familles dans de nouveaux logements ce mercredi

La 2e étape de la 23e opération de relogement dans la wilaya d'Alger débutera ce mercredi et concernera 2000 familles occupant des «logements précaires», a affirmé, ce dimanche, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.
La 23e opération de relogement dans la wilaya d'Alger concerne au total 8000 familles. La 1e étape a concerné le 26 décembre dernier 3000 familles auxquelles s'ajouteront les 2000 familles qui seront relogées ce mercredi, portant ainsi le nombre des bénéficiaires à 5000 familles.
Dans une déclaration à la presse en marge des festivités commémorant la Journée nationale du chahid, Zoukh a indiqué que la deuxième étape de la 23e opération de relogement dans la wilaya d'Alger débutera mercredi et concernera 2000 familles occupant des logements précaires qui seront relogées dans de nouvelles cités dont la cité 1400 logements à Douéra. Les nouvelles cités sont dotées de toutes les commodités et équipements publics dont des établissements scolaires et sanitaires, a soutenu le wali d'Alger. Par ailleurs, Zoukh a annoncé «la remise jeudi prochain des clefs de logements sociaux au profit de 200 familles occupant des logements exigus dans les communes de Chéraga et Mahelma». S'agissant des recours introduits par les exclus de logements sociaux, Zoukh a fait savoir que «1000 recours ont été acceptés sur un total de 15 000», soulignant que les «voies de recours restent ouverts devant les concernés». Il a rappelé que les opérations de relogement dans la wilaya d'Alger ont permis depuis janvier 2014 à janvier 2018 à reloger plus de 82 000 familles qui ont accédé aux différentes formules, logement public locatif et social participatif outre les programmes AADL et LPP dont un nombre considérable d'unités a été livré.
La wilaya d'Alger a célébré dimanche 18 février la Journée nationale du chahid à travers un programme qui a débuté par le dépôt de gerbes de fleurs et le recueillement à la mémoire des chouhada au niveau de la place de la Résistance dans la commune d'Alger centre et le cimetière des chouhada de la commune des Eucalyptus. Dans la commune de Dar El Beïda, il a été procédé à la baptisation du Centre du Croissant-Rouge algérien du nom du chahid Ahmed Amrouche et du Centre de dialyse du nom des deux frères Chouhada Hafdallah Ali et Moutallah ainsi qu'à la rebaptisation de l'Ecole primaire 1er-Novembre-1954 du nom du chahid Saïd Kial.

Houda H.

• Fête nationale de la Gambie

Le Président Bouteflika félicite son homologue gambien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue gambien, Adama Barrow, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa «ferme volonté» à renforcer les relations bilatérales algéro-gambiennes. «La célébration par la République de Gambie de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses, accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple gambien frère», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse occasion pour vous assurer de ma ferme volonté à contribuer avec votre excellence au renforcement et à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération entre nos deux pays au bénéfice mutuel de nos deux peuples frères», a affirmé le chef de l'Etat. «Je tiens également à vous réaffirmer mon attachement à la poursuite de nos efforts tendant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement de notre continent», a souligné le président de la République.

2e Région militaire

Les éléments de l'ANP participent à la plantation de plus 86 000 arbustes



L'Armée nationale populaire (ANP) poursuit sa campagne de reboisement lancée depuis quelques semaines en coordination avec la Direction générale des forêts et l'Organisation nationale de la protection de l'environnement et l'échange touristique sous le slogan «Plantant ensemble... un arbre pour chaque Algérien». Dans un communiqué mis en ligne, ce dimanche, sur son site web, le MDN précise qu'«il a été procédé le 17 février 2018, à l'implantation de plus de (43 000) arbustes au niveau de la 2e Région militaire comme suit Oran (16 000) arbustes, Sidi Bel-Abbès (10 000) arbustes, Saïda (6000) arbustes, Mostaganem (6000) arbustes et Mascara (5000) arbustes».
L'ANP veut participer au développement de «la culture écologique chez l'ensemble des catégories de la société et en consolidation du lien Armée /Nation» à travers cette opération de reboisement.

Relations algéro-japonaises

Bensalah s'entretient avec l'ambassadeur du Japon

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, s'est entretenu, ce dimanche, avec l'ambassadeur du Japon en Algérie, Masaya Fujiwara sur les voies et moyens de développer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine parlementaire, indique un communiqué du Conseil. Lors de l'audience accordée par Bensalah au diplomate nippon, les deux responsables ont exprimé «la volonté de leurs pays de développer les relations bilatérales et de saisir les opportunités offertes pour promouvoir la coopération bilatérale», ajoute le communiqué. Ils ont également passé en revue «les moyens d'élargir les perspectives de partenariat dans le domaine économique en vue de tirer profit de l'expérience et de la technologie japonaise».
Au plan parlementaire, «l'accent a été mis sur l'importance de la relance du dialogue et du rapprochement à travers les commissions d'amitié parlementaire à même de booster le niveau des relations bilatérales», conclut le document.

Commémoration de la disparition du Général Si Salah

• *Si comme lui tu aimes l'Algérie, essuie tes larmes et écoute*

Le mal ne triomphera jamais dans un pays qui reconnaît le mérite des siens, celui des hommes et des femmes qui le portent à bras-le-corps.

Malgré les nombreux séismes sociaux souvent de forte intensité sur l'échelle ouverte de la dangerosité, notre pays reste et restera toujours debout, car il exite parmi ses enfants ceux qui le placent au-dessus de tout, préféreant le protégrer et se sacrifier au prix de leur vie plutôt que de le voir sombrer.

A l'image d'une maison dont seule la façade paraît aux passants, l'intérieur d'une nation reste propre à ceux qui y vivent. Ainsi, ce qui se fait en interne ne se voit pas, mais seuls les résultats des efforts d'Hommes de qualité ressortent.

De grands hommes sont alors célèbres pour leur actions notoires, d'autres le sont moins, mais ont autant de mérite pour le travail qu'ils accomplissent dans la discrétion.

Ils sont ceux que l'on ne voit pas, qui travaillent pour le pays dans l'ombre et c'est souvent d'eux que la lumière émane.

Le chahid Meraou Djillali, dit Si Salah, en faisait partie.

Un devoir de mémoire s'impose aujourd'hui pour que nul n'oublie ses actions, en lui rendant hommage ce vingt-troisième (23e) anniversaire de sa mort.

C'est un même 19 février de l'an 1995 (coïncidant avec le 19e jour de Ramadhan 1415) que Si Salah tomba, à 56 ans, sous les balles lâches et assassines d'une horde de sanguinaires illuminés, à Kouba, avec ses deux compagnons Farid Hirèche et Kamel Khadraoui.

Nombreux ont été ses sacrifices pour la patrie, déjà lors de la Guerre de Libération nationale, dans les rangs de l'ALN, et durant toute une vie vouée à une carrière professionnelle dense mais malheureusement écourtée par la perfidie.

Si Salah n'était pas étranger à la libération des 52 otages américains, en janvier 1981, où la diplomatie algérienne y avait joué un rôle majeur.
Il y avait évidemment, le ministre des Affaires étrangères de l'époque, le regretté Mohamed-Seddik Benyahia, pilier des négociations, mais également bien d'autres grands hommes sans lesquels cette libération n'aurait pas abouti.

Si Salah était là à Téhéran, un stratège qui a alors grandement contribué à renforcer la reconnaissance des Etats-Unis, et de la communauté internationale envers l'Algérie.

En septembre 1992, il était aussi aux côtés de Monsieur Ahmed Ouyahia, alors ambassadeur d'Algérie au Mali, chargé des négociations de paix dans le conflit entre le gouvernement malien et le mouvement Touareg de l'Azawed, intervention qui a abouti au «Pacte national» de Bamako.

Etre désigné pour ces affaires d'Etat n'était pas fortuit.

Ce sont ses compétences d'expert en communication et en géostratégie politique, appuyées d'un amour inconditionnel pour son pays qui le lui ont valu.
Vivant, il aimait dire à ses enfants :
«Ma famille c'est l'Algérie et ses enfants sont les miens, je les protégerai quoi qu'il arrive...»

Pour ses enfants, ces paroles résonnent encore. Depuis sa mort, ils célèbrent cet anniverssaire deux fois par an, le 19 février et le 19 Ramadhan. A eux, il a transmis son patriotisme, et à ceux qu'il a encadrés, le don de soi pour le pays.

Lecteurs,

Avant que les balles ne viennent stopper net sa progression vers ce qu'il nourrissait comme un idéal, à savoir l'Algérie parmi les grandes nations de ce monde, Si Salah rêvait d'écriture pour clore son parcours.

Afin d'exaucer une partie de son vœu et voir son idéal aboutir un jour, rendons-lui le meilleur des hommages en écrivant, pour qu'avec nos mots cessent nos maux et fassent place à un printemps de quiétude, de justice et de prospérité.

A tous les Si Salah d'Algérie.



CHAHID GENERAL SALAH
MERAOU DJILLALI

19 février **1995**

19 février **2018**















L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information